



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

#3



MARS 2022



La transition écologique à hauteur d'habitants

Site de l'Allier p. 10

Vers une autoroute inclusive, résiliente et durable : quelle adhésion à cette ambition ?

Site des Landes p. 4

Agir pour une autre mobilité, une clé d'entrée pour la transition vers un aménagement durable

Sites de Bourgogne-Franche-Comté p. 16

Adapter les pratiques et développer la contribution des territoires à la transition écologique avec le monde agricole

Sites du quadrant sud-ouest nantais p. 22

Des projets soutenables et des imaginaires partagés autour de l'aéroport Nantes Atlantique et du lac de Grand-Lieu

Point de vue p. 34

Les chemins de la participation. Changer d'échelle pour porter et réussir la transition écologique

Conclusion p. 38

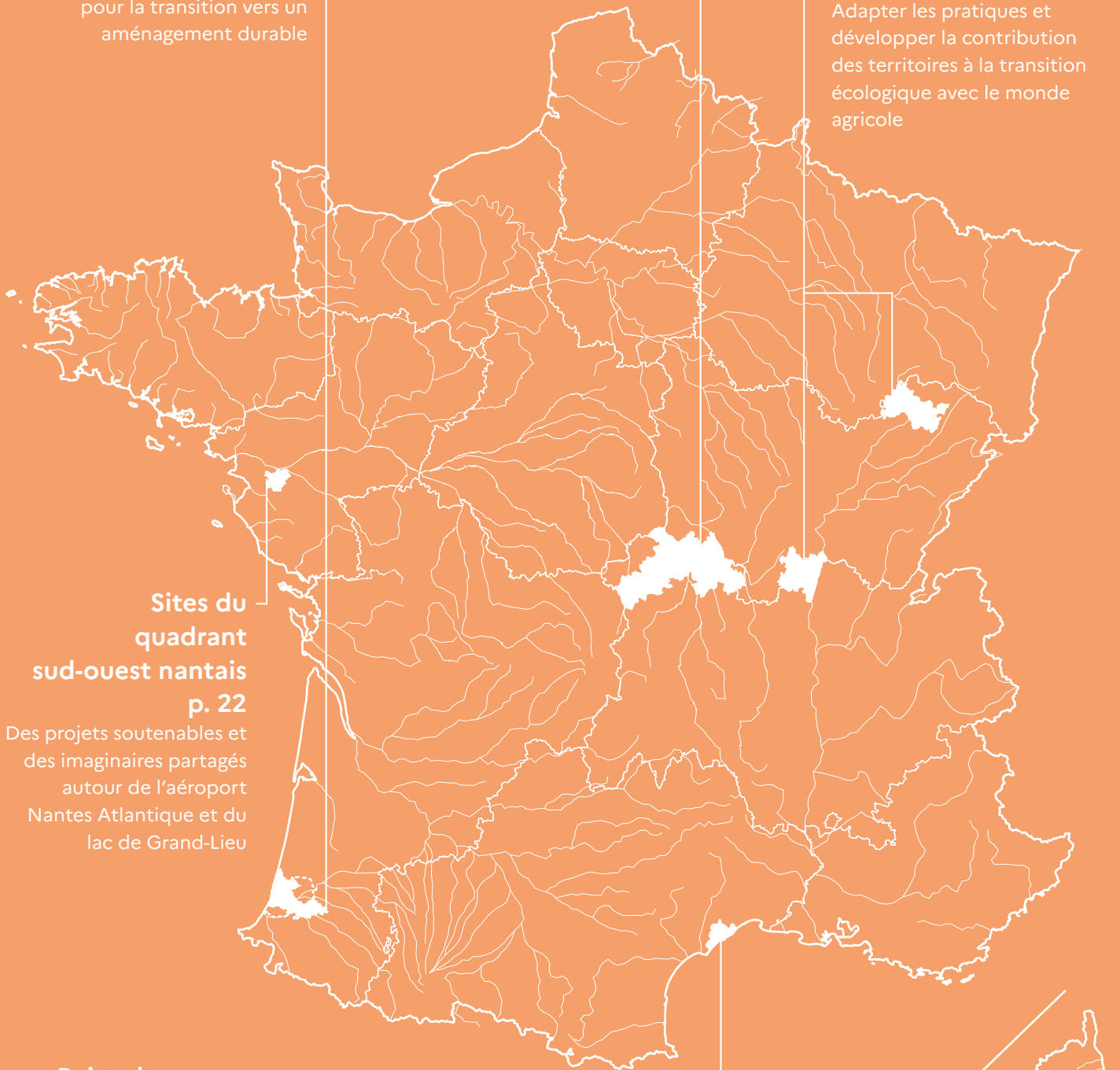
La transition écologique à l'âge du faire-ensemble

Boîte à outils p. 42

Site de l'Occitanie p. 28

Rêver collectivement le (rétro)littoral de demain et co-construire sa résilience

0 100 200 km



Édito

Quand la participation habitante accompagne les transitions

Ce 3^{ème} numéro de la Lettre poursuit l'exploration des questionnements et productions de la session nationale de l'Atelier des territoires qui porte sur le thème de l'accélération et de l'amplification de la transition écologique.

La 1^{ère} Lettre parue s'intéressait aux problématiques, enjeux et défis tels qu'ils ont pu se poser en amont du démarrage de la démarche de terrain. La 2^{nde} Lettre faisait la part belle aux paysages qui s'inventent au croisement de la neutralité carbone et du dérèglement climatique. Il sera question dans les pages qui suivent de la place et de l'expertise habitante dans de nouveaux modèles de soutenabilité que les protagonistes des Ateliers cherchent à construire.

Chacun à sa manière, les six ateliers ont adopté un esprit d'ouverture en termes d'implication des habitants, usagers, citoyens ou des représentants socio-professionnels en assumant des configurations à géométrie variable en fonction du contexte et des opportunités d'association qui se présentaient. L'expérience des ateliers – où ont été testés des séances d'idéation avec les jeunes, des consultations auprès d'apprenants, des expérimentations en immersion, des jeux sérieux, des réunions citoyennes, etc. – démontre dans une large diversité de situations que l'implication du public contribue à faire émerger de nouveaux imaginaires, des offres de services plus conformes aux besoins, etc.

Pour être fidèle au dialogue instauré localement, nous avons fait le choix de mettre en regard chaque revue de projet rédigée par les pilotes des ateliers au sein des services de l'État avec des interviews de porteurs de projet. Ce format de restitution nous permet de recueillir la voix et l'expérience singulières de femmes et d'hommes, toutes et tous acteurs du monde associatif et de l'entreprise, pionniers des circuits courts et de l'écologie industrielle ; représentant d'un établissement d'enseignement engagé dans une expérimentation d'agroforesterie viticole avec de futurs professionnels ; et enfin agents de collectivités œuvrant pour passer de la prise de conscience à une posture d'adaptation et mettre en place les solidarités qu'impliquent des stratégies de résilience à l'échelle des enjeux du climat ou des écosystèmes.

Ces retours d'expériences, témoignages de terrain et fiches méthodologiques sont complétés par un point de vue du Commissariat général au développement durable¹ qui met en connexion le travail de capitalisation mené dans le cadre des ateliers avec les principes, outils, réseaux et expérimentations existant aux niveaux national et européen dans ce champ foisonnant d'expertises et de pratiques, en fournissant des points de repère.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'appui et l'engagement bienveillants de Judith Ferrando, co-directrice de Missions Publiques, animatrice de la Convention citoyenne pour le climat, qui œuvre depuis plusieurs années maintenant pour que la démarche Atelier des territoires élargisse son cercle d'acteurs et imagine des modes d'association étroits entre collectivités, État et société civile ! Qu'elle soit sincèrement remerciée.

Cette dynamique collaborative incarnée par l'Atelier participe pleinement de l'évolution des modalités d'intervention de la DGALN.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette Lettre !



Stéphanie Dupuy-Lyon,
Directrice générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

¹ Le CGDD est à l'origine de la Charte de la participation du public et assure l'animation de la Communauté des territoires démonstrateurs de la transition écologique.



Agir pour une autre mobilité, une clé d'entrée pour la transition vers un aménagement durable

Le cas du sud des Landes

par Fabienne Bogiatto, Jean-François Mozas et Alexandra Côme

Aller au-delà de l'argumentaire politique ou technique pour enrichir les problématiques réelles et quotidiennes de l'utilisateur

Un projet de territoire, pour qu'il soit bien approprié, se construit pour et avec le public. La mobilité, thème de l'Atelier du Sud des Landes, concerne tout un chacun, quel que soit son âge, son genre, son niveau de qualification, sa profession, son lieu d'habitat, son lieu de travail ou d'études, ses activités, etc. Chaque citoyen se déplace pour un objectif, un motif particulier, qu'il soit contraint ou choisi. Et sur la Communauté de communes de Maremne Adour Côte Sud (MACS) et la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, ce sujet est prégnant.

En effet, ces deux territoires, respectivement sur la frange littorale et en rétro-littoral sont particulièrement marqués par les problématiques de mobilité. D'une part, la frange littorale subit un afflux démographique fort. L'attractivité de ce secteur en est la cause et a induit une envolée des prix des logements générant un repli d'une catégorie de la population vers les secteurs plus ruraux en rétro-littoral. C'est un public qui se trouve ainsi captif de l'usage de la voiture en auto-solisme bien souvent, face au manque d'alternatives de déplacements. D'autre part, un flux touristique saisonnier vient saturer les infrastructures en frange littorale avec un impact direct sur les déplacements pendulaires et l'activité économique notamment celle qui n'est pas liée au tourisme. Ces territoires se situent sur un axe stratégique de lien avec l'Espagne générant ainsi un flux de transit important.

L'articulation des flux de transit, touristiques et pendulaires revêt ainsi une importance forte pour le bon développement de ces territoires. Il s'agit de pouvoir gérer la sur-fréquentation estivale, de garantir la fluidité des mobilités de transit et d'accompagner la migration progressive d'une certaine



Atelier 2 - Stands et débat autour des solutions de mobilités
© D&A



Atelier 2 - Séquence collective élus/acteurs/associations
© D&A



Atelier 1 - Groupe de travail associations/société civile
© D&A

population vers le rétro-littoral, territoire en pleine mutation qui doit appréhender ces changements de manière systémique.

La mobilité n'est donc pas une fin en soi. Elle évolue parce que nos besoins, nos contraintes, nos opportunités évoluent. Traiter la mobilité sans lien avec l'aménagement des territoires, la préservation des paysages et des espaces, le développement économique, etc., n'a pas de sens. Cela doit être fait dans une approche globale, les habitants et usagers restant les bénéficiaires des décisions prises.

Impliquer le public dans une réflexion sur la mobilité est donc une évidence, même si l'expérience montre que ce n'est pas systématique dans des études souvent sectorielles ou limitées à du « dire d'experts ». La mobilisation effective du public (en l'occurrence, des associations et représentants de la société civile dans le cas de l'Atelier) offre une garantie de dépasser l'aspect « sectoriel » du sujet. Les idées exprimées permettent d'aller au-delà de l'argumentaire politique ou technique général pour enrichir directement les problématiques réelles et quotidiennes de l'utilisateur. Cette implication aide aussi à identifier et à faire le lien avec des thématiques supplémentaires, non identifiées au départ. À titre d'exemple, la question de la consommation locale et des circuits courts s'est invitée au débat en y prenant une place importante. La manière de produire localement ou d'accéder à ces biens de consommation de proximité sont aussi perçus comme des réponses à la question de la mobilité.

Cette mobilisation permet aux élus de recueillir le point de vue des habitants ou des représentants de la société civile sur leur pratique de déplacement au quotidien, d'écouter les besoins, les difficultés vécues ou ressenties et de partager les bonnes expériences. Plus globalement, cela permet d'entendre et de comprendre la manière dont les habitants perçoivent leur territoire et expriment les enjeux de son développement. C'est ainsi reconnaître aux citoyens une certaine expertise dans leur quotidien.

Dans le contexte de la transition écologique, œuvrer à l'amélioration du territoire vécu et appréhender le plus en amont possible les leviers pour se déplacer plus durablement, y compris pour les personnes actuellement très captives de la voiture individuelle, nécessite d'impliquer tous les acteurs.

Dans le contexte de la crise sanitaire que nous traversons, qui a aggravé les inégalités existantes (situation d'enclavement accentuée, accès limité aux moyens de transport, aux services et commerces, possibilité de télétravail ou non, etc.), cette implication a encore plus de sens pour identifier des leviers d'actions plus solidaires, collectifs, partagés et inclusifs. Par rapport à la question de l'Atelier, sortir d'un usage exclusif de la voiture en milieu rural ne

répond pas seulement à une volonté individuelle mais nécessite des solutions alternatives qui ne se limitent pas aux questions d'infrastructures.

Mettre à jour des questionnements et des solutions concernant la manière dont les collectivités peuvent répondre à des besoins concrets

L'Atelier a aidé à situer la réflexion sur la mobilité et l'accès à l'emploi et aux services en termes de géographie, à travers des parcours d'utilisateurs, des retours d'expériences et des témoignages. Parmi les questions qui ont émergé : comment répondre à des besoins individuels de mobilité par des solutions collectives ? Quels seront les itinéraires à consolider en termes d'infrastructures ou d'aménagement pour assurer une meilleure desserte jusqu'aux lieux de travail ? Le sujet de la mobilité n'est-il pas d'abord un sujet d'aménagement ? Il a aussi servi à contextualiser et à prioriser de nombreuses injonctions : inventer des itinéraires doux ; favoriser des déplacements actifs ciblés entre lieux de vie et lieux de travail pour répondre aux besoins des salariés ; faire cohabiter enjeux mobilitaires et environnementaux ; réduire la place de l'auto-solisme au quotidien ou la prise en charge du trajet domicile-travail par la ou les entreprise(s) se regroupant sur une même zone avec un transport collectif commun...

Le fait d'impliquer des entreprises a permis de bénéficier de témoignages d'acteurs qui doivent à la fois répondre à des contraintes économiques qui leur sont propres (localisation et disponibilité de locaux adaptés à l'activité, contraintes financières, etc.) mais également aux besoins et contraintes de leurs propres salariés. Cela a par exemple été le cas du témoignage de l'entreprise Patatam, spécialisée dans la revente de vêtements de seconde main pour femmes et enfants, installée à Hastingues. Des besoins d'entreposage plus importants ont amené l'entreprise à quitter Bayonne pour s'implanter une trentaine de kilomètres plus loin, au sud-ouest de Peyrehorade, impactant notamment les déplacements quotidiens des salariés. Outre la mobilité liée au travail, ce retour d'expérience a soulevé des questions relatives au foncier pour les activités économiques, aux interactions et coopérations entre les territoires, et aux capacités d'accueil des communes. L'Atelier a ainsi contribué à mettre à jour des questionnements mais aussi des solutions concernant la manière dont les collectivités pouvaient répondre à certains besoins concrets des employeurs d'un territoire.

Ces témoignages ou parcours d'utilisateurs permettent de valoriser à la fois des expériences, qu'elles soient des réussites ou des échecs, mais aussi les solutions mises en place sur les territoires. Ils apportent une réelle plus-value dans un processus d'amélioration de l'action publique, et ceci dans une approche prospective qui est nécessaire.

Le partage d'expériences pour faire émerger un autre regard sur les dispositifs existants et leur donner l'opportunité d'être réorientés

L'Atelier a fait découvrir et partager entre les participants des deux EPCI et partenaires de la démarche certaines expériences ou actions mises en œuvre, en particulier par les associations, sur leur territoire ou le territoire voisin.

L'exemple de l'expérience de « Rezo Pouce » sur la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud a été souvent mis en avant. Cette solution de mobilité solidaire est considérée comme un échec de la part de la collectivité et des usagers qui l'ont testée (peu d'inscrits sur la plateforme, points d'arrêts non visibles, réseau non connu...). Pour autant, les entreprises participant à l'Atelier ont exprimé un avis opposé et se sont révélées intéressées par l'expérience. Cela pourrait être une des réponses pertinentes à leurs propres problématiques de déplacement. Le partage d'expériences a fait émerger un autre regard sur ce dispositif « en panne » et lui a donné l'opportunité d'être réorienté. Il est même envisagé aujourd'hui de relancer voire d'améliorer le dispositif !

Dépasser les difficultés pour changer de modèle pour habiter, se déplacer, consommer, en tirant parti des ressources et aménités locales

La transition sur ces territoires landais réussira si, collectivement, nous comprenons la nécessité et dépassons les difficultés pour changer de modèle pour habiter, nous déplacer, consommer, en tirant notamment parti des ressources et aménités locales.

La réflexion menée autour du changement de logiciel de la mobilité actuelle en secteur peu dense est une impérieuse nécessité. Les différents acteurs réunis dans le cadre de l'Atelier ont pu échanger sur les multiples enjeux associés à cette thématique et ont mis en évidence que des solutions plurielles sont la plupart du temps nécessaires à l'évolution des pratiques. Outre l'amélioration des réseaux solidaires, la promotion des mobilités actives et accessibles ou le recours à l'intermodalité, l'association de ces deux territoires limitrophes dans le cadre de l'Atelier a, quant à elle, mis en évidence la problématique de la continuité des réseaux au-delà des limites administratives. Si les capacités d'ingénierie disponibles au sein de ces territoires sont importantes dans la mise en œuvre des actions, l'association de la société civile s'avère non seulement précieuse pour comprendre les besoins mais aussi pour co-porter les nouvelles solutions de mobilité à déployer.



Atelier 2 - Jeu de rôles MobiLandes © D&A



© Isabelle Louvier

« La clé, c'est de créer le projet localement avec les futurs utilisateurs »

par Judith Ferrando

Il y a deux ans, **Sophie Free** et **Fabien Hicauber** lançaient une épicerie participative à Azur. Un pari un peu fou dans ce village typique des Landes de moins de 900 habitants. Aujourd'hui pourtant, le projet compte plus d'une soixantaine d'adhérents. C'est fort de cette expérience que Fabien a participé à l'Atelier des territoires pour rencontrer d'autres acteurs en quête de solutions pour favoriser la consommation locale et limiter les déplacements inutiles.

Au moment de leur installation à Azur, le couple de trentenaires se retrouve face à un dilemme : comment continuer à manger local alors qu'il n'y a pas de commerce de bouche de proximité ? Faut-il repartir vers les grandes surfaces ? Le couple, qui ne s'y résout pas, décide, avec le soutien du maire de l'époque, de se lancer dans le projet d'une épicerie participative¹.

Privilégier la pédagogie à la radicalité

Après deux réunions publiques et des échanges avec d'autres habitants de la commune et des environs déjà engagés dans des dynamiques citoyennes, un groupe d'une dizaine de personnes se fédère autour du projet d'épicerie participative. Tous les lundis soir, ces habitants en esquissent les grandes lignes. Deux types de participants

se retrouvent : ceux qui s'identifient au projet pour sa dimension engagée (consommer local et mieux, favoriser les circuits courts) et ceux qui ont avant tout envie d'une épicerie dans le village pour éviter d'avoir à se déplacer. Le croisement de regards entre les militants et les pragmatiques (en majorité des habitants de plus de 70 ans) a été très utile et a permis que l'épicerie réponde aux besoins des uns et des autres : manger local et de saison, ça s'accompagne ! « Nous nous sommes beaucoup appris mutuellement », résume Fabien. En privilégiant la pédagogie à la radicalité : « on n'a pas tout de suite banni le Nutella des rayons, mais progressivement, on l'a remplacé par une pâte à tartiner française sans huile de palme, en expliquant pourquoi cette alternative est meilleure pour la planète et l'économie locale ».

Le premier confinement vient donner un coup d'accélérateur. Fabien raconte comment « les producteurs locaux se sont retrouvés en galère » pour écouler leur production, notamment pour ceux qui travaillaient avec la restauration collective.

¹ Les épicerie participatives sont organisées sous la forme juridique d'une association, dans laquelle les adhérents s'engagent à travailler quelques heures par mois pour assurer le fonctionnement de l'épicerie.

Le local n'est pas encore trouvé, mais qu'à cela ne tienne : un groupement d'achat est mis en place via le site Cagette.net. Le retrait hebdomadaire des produits dans une salle du comité des fêtes connaît un vrai succès : 90 distributions par semaine ! L'installation de l'épicerie elle-même suit, provisoirement dans le local du comité des fêtes puis depuis janvier 2021 dans un Algeco de 50 m² loué à la mairie. Aujourd'hui, 60 ménages de la commune et des villages voisins sont adhérents². La crise COVID a cristallisé un désir fort des habitants de consommer local, de mieux manger, de moins se déplacer...

L'Atelier des territoires, passerelle entre acteurs engagés et en quête de solutions

Alors, quand Fabien a été invité à participer à une réunion sur la mobilité dans le cadre de l'Atelier, il a apprécié cette occasion de rencontrer d'autres acteurs qui cherchent des solutions pour limiter les déplacements inutiles ou trouver des alternatives à l'auto-solisme. Cela lui a permis de se rendre compte qu'ils vivaient le même paradoxe : « un producteur de kiwis nous a expliqué que cela lui revient moins cher d'envoyer ses kiwis à l'étranger que de les vendre localement. Avec l'épicerie, on a le même problème : c'est globalement moins cher d'acheter des produits qui viennent de loin ». L'Atelier a permis cette mise en lien, pour trouver des solutions ensemble, en élargissant le cercle : épicerie participative, producteurs, association d'insertion pour assurer le transport. Fabien et Sophie en sont convaincus : dans le département des Landes, vaste et rural, avec peu de solutions

² L'adhésion répond à 3 critères : un droit d'entrée (une avance) de 100 € (pour le fonds de trésorerie de l'épicerie), une participation de 3 heures par mois à la tenue de l'épicerie, une cotisation mensuelle pour payer les charges.

de mobilité à part la voiture, « beaucoup de gens seront ravis si on trouve des solutions pour limiter nos déplacements en voiture. Il faut agir à l'échelle collective ». Et c'est bien le projet de l'épicerie participative : centraliser les denrées notamment alimentaires des producteurs locaux pour éviter que les gens parcourent des kilomètres. D'où l'idée d'une centrale d'achat.

S'appuyer sur le pouvoir d'agir des citoyens

Des initiatives citoyennes comme celle-ci sont-elles un levier pour la transition écologique des territoires ? Assurément oui. « La clé, c'est de créer le projet avec les futurs utilisateurs : les gens impliqués s'investissent davantage, sont plus convaincus et convaincants ».

Changer nos manières de vivre ne peut pas venir d'une injonction « d'en haut, sinon le risque de rejet est fort, c'est vécu comme une contrainte ». À Azur, le groupe d'habitants qui a porté l'épicerie participative a d'autres envies : un bar associatif, des jardins partagés, etc. Et d'autres communes avoisinantes se lanceraient bien dans des projets semblables : « On va essayer de mettre en commun la logistique, avec une centrale d'achat pour plusieurs épicerie participatives. Cela résoudra peut-être le problème du producteur de kiwis ». Fabien et Sophie reconnaissent que le coup de pouce des collectivités est nécessaire et bienvenu, mais parient sur les projets citoyens pour construire un monde plus durable : « ne pas courir à la recherche d'innovations à tout prix, mais aider les citoyens à monter des projets simples, en y allant étape par étape ». Et de parier sur la contagion positive !



Atelier 1 – Visite en car
© D&A



Vers une autoroute inclusive, résiliente et durable : quelle adhésion à cette ambition ?

L'arrivée de l'A79 dans l'Allier

par Olivier Petiot et Bernard Moulin

Une opportunité particulière d'aller au contact du public pour recueillir ses perceptions et ses attentes vis à vis du projet

L'arrivée d'une nouvelle autoroute dans le département de l'Allier est au cœur de notre Atelier des territoires. Certes très attendue par les habitants pour résoudre un point noir majeur en termes de sécurité routière, elle suscite toutefois des interrogations ou attentes du public amené à l'utiliser (les usagers et/ou les clients, etc.) et de celui vivant à proximité de l'infrastructure qu'il est prévu de mettre en service en 2022 (les habitants, les résidents secondaires, les actifs, les touristes, etc.). En tant que services déconcentrés de l'État, et sous le prisme de l'effet de la future autoroute sur l'aménagement du territoire, nous avons des échanges permanents avec le territoire, mais essentiellement par l'intermédiaire des collectivités locales. Nos rencontres directes avec le public se sont plutôt concentrées en amont lors de la mise en œuvre de procédures liées à l'A79 (procédure d'utilité publique entre 2013 et 2017 ou encore procédures environnementales en 2019/2020, etc.) afin de traiter avec les usagers, riverains ou associations de certains sujets précis ou individualisés, tels que l'instruction de demandes d'autorisations d'urbanisme, de dossiers de projets soumis à des procédures au titre de la loi sur l'eau ou dans le cadre de la politique agricole commune pour ne citer que les plus courants.

L'Atelier a constitué une opportunité particulière d'aller au contact du public, avec l'intermédiation de l'équipe pluridisciplinaire qui anime la démarche Atelier, pour recueillir ses perceptions et ses attentes vis-à-vis du projet en cours d'élaboration où l'autoroute agit comme un vecteur de développement pour le territoire. Ces points de rencontres, physiques ou virtuels (ateliers-débats, plate-forme internet) ont permis de prendre connaissance de projets (mise en valeur du val d'Allier, projets de développement du tourisme bourbonnais...) et ini-



Atelier-débat dans les villages - salle polyvalente de Deux-Chaises
© Acadie



Atelier-débat dans les villages - marché couvert de Diou
© Acadie

tatives locales ou départementales qu'il serait très intéressant de mettre en relation ou d'amplifier dans le cadre de la démarche de l'Atelier. On peut relever à ce titre un projet de commercialisation de produits locaux par des agriculteurs, des projets de développement touristique dans de petites communes (création de gîtes et chambres d'hôtes).

Des témoignages qui rendent compte de postures, d'expériences et de projections complètement différentes

L'implication du public, de la société civile de manière plus générale, complémentaire avec la concertation organisée par le concessionnaire de l'autoroute au titre de ses obligations réglementaires, a contribué à donner une perception plus précise des attentes du territoire et des multiples visions que suscitent l'actuelle RN79 (couramment dénommée : « la route de la mort ») et la future A79. Ainsi, la concertation et l'enquête publique menées par le concessionnaire sur le volet environnemental et ses mesures compensatoires ont focalisé les interventions du public sur ces domaines spécifiques sur la base d'un projet vécu comme imposé, où le public s'exprimait en réaction. À l'inverse, les échanges auxquels ont donné lieu l'Atelier se sont inscrits dans une démarche de recueil d'envies, de projets, de postures, dans le cadre d'une co-construction puisque nous partions d'une page blanche.

Ainsi, dès le début de l'Atelier, ont été établis des portraits d'acteurs locaux, qui ont raconté comment ils vivaient avec ou sans cette route et comment, à leur sens, l'autoroute allait changer la donne. Nous avons ainsi recueilli de précieux témoignages d'usagers aux profils variés, de ceux qui utilisent la route pour des déplacements pendulaires à ceux qui travaillent sur l'autoroute (transport routier, pompier), en passant par ceux qui vivent à proximité de l'infrastructure. Ces témoignages rendent compte de postures, d'expériences et de projections complètement différentes. Un des éléments remarquables est que les postures individuelles sont évolutives et parfois antagonistes : un gain de sécurité et de temps de déplacement est espéré alors que parallèlement le principe ou le coût du péage incitera peut-être à moins emprunter l'autoroute. Un transporteur routier attend beaucoup de l'autoroute en termes d'accessibilité plus aisée au territoire, espérant gagner de nouveaux marchés, mais craint en même temps l'arrivée d'une concurrence qui n'existe pas aujourd'hui du fait justement d'une accessibilité moyenne du territoire. Globalement, on peut affirmer que le point commun entre tous ces acteurs est l'attente d'une attractivité accrue du département de l'Allier, en matière économique, culturelle et touristique.

Par ailleurs, des ateliers-débats dans les communes de Deux-Chaises et de Diou ont rassemblé sur

chaque site une quinzaine de porteurs de projets privés, qu'ils soient agriculteurs, commerçants ou hébergeurs, etc. Cette mise en commun a conclu au besoin de visibilité pour chacun des porteurs. Ce besoin de visibilité s'entend à double titre : alors que leur réflexe naturel était de revendiquer la signalisation de leurs activités depuis l'autoroute, le message envoyé a été celui de la coordination de leur communication, notamment numérique. Par ailleurs, le développement de projets privés se faisant dans un cadre concurrentiel, il y a peu d'échanges entre porteurs jusqu'à l'émergence du projet. Il importe pourtant, surtout pour des projets de nature différente, de construire des stratégies locales partagées.

Les élus ont bien perçu également la nécessité de travailler en commun, principalement sur le sujet de l'implantation et du développement des zones d'activités, afin d'éviter de se livrer à une concurrence préjudiciable et surtout « perdant-perdant » pour les communes ou intercommunalités concernées. Pour autant, cet enjeu se lit surtout dans les stratégies purement locales : le développement au quotidien d'un territoire restreint (commune, EPCI) est toujours axé sur l'accueil de nouvelles activités économiques, quitte à ce qu'il se fasse au détriment de l'intérêt général (multiplication des zones, des itinéraires de desserte avec leurs nuisances). Cela est d'autant plus étonnant que les compétences économiques appartiennent dans la plupart des cas aux EPCI, qui ont tous mis en place une fiscalité professionnelle unique.

Semer les graines de modalités de travail plus collaboratives et miser sur le lancement de projets « démonstrateurs »

Il semble que deux conditions soient nécessaires pour réussir la transition écologique :

- un engagement fort des élus, surtout au niveau des EPCI, avec une coordination de leurs projets. Une réalisation de projets sur un territoire sans prise en compte des interactions avec les territoires voisins et leurs projets serait contre-productive par un effet de compétition entre territoires. Si l'on en juge par les échanges qui ont eu lieu entre élus lors des différentes rencontres, on peut espérer que l'Atelier a semé les graines de modalités de travail plus collaboratives. Le challenge sera de maintenir cette dynamique lorsque l'Atelier sera clos et que le territoire devra faire siens les projets contenus dans la feuille de route.
- le lancement de projets « démonstrateurs », comme peuvent l'être ceux qui sont élaborés dans la feuille de route en cours de construction. Cet effet démonstrateur est attendu à deux niveaux, en termes de résultats concrets, visibles sur le territoire, mais aussi et surtout en termes de coordination, de pilotage, de répartition de maîtrises d'ouvrage, le cas échéant.

L'exemple du projet ci-après est représentatif de ce qui est attendu d'un état d'esprit coopératif. Il s'agit de la création d'une voie verte, globalement parallèle à l'autoroute, qui traversera le département de l'Allier d'est en ouest en empruntant en grande partie une ancienne voie ferrée. Les élus de plusieurs collectivités ont esquissé cette idée, à l'échelle de leur propre territoire, depuis 15 à 20 ans déjà, sans franchir le pas. Les principales difficultés étaient la maîtrise foncière, le coût de l'investissement, le pilotage des opérations. L'Atelier des territoires a permis de faire le constat de la

même attente sur l'ensemble du périmètre. Cette préoccupation, enfin mise en commun, bénéficie d'un contexte favorable, entre les attentes de la société sur les mobilités douces, les politiques de promotion de ces modes de déplacement, les bénéfices à attendre d'une telle infrastructure en matière de retombées économiques liées au tourisme, de santé, de dynamisme, etc. Les élus partageant aujourd'hui un même objectif, il leur appartient de se structurer pour avancer sur chaque phase du projet, au bénéfice du territoire départemental.



Côtes Matras – Noyant d'Allier © Prod03



A79 – Deux-Chaises © NetBocage



L'autoroute A79, un chemin de traverse vers une transition écologique locale ?

par Judith Ferrando et Florian Muzard

Catalina Duque Gomez est directrice générale adjointe en charge de la stratégie territoriale de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais qui regroupe 14 000 habitants répartis dans 25 communes, au cœur de l'Allier. Elle a participé à l'Atelier et nous raconte comment le projet d'autoroute peut faire levier pour un développement durable du territoire.

Le projet d'autoroute est attendu depuis plusieurs décennies dans l'Allier. Si l'A79 est indispensable sur le plan de la sécurité routière, la démonstration doit être faite qu'elle ne constitue pas une coupure pour le territoire et qu'elle sera un vecteur de développement et de transition écologique. L'Atelier des territoires avait notamment comme objectif de renouveler les visions collectives de l'autoroute. Qu'est-ce qui vous a marqué dans les échanges au sein de l'Atelier quant à la diversité des représentations portées sur la future autoroute de la part des différentes parties prenantes (acteurs institutionnels, acteurs socio-économiques, usagers, habitants, etc.) ?

L'Atelier a favorisé les échanges entre acteurs de territoires limitrophes, il a permis de se rendre compte des enjeux partagés mais également de l'interdépendance qui existe entre territoires voisins. Il est clair que les représentations ne sont pas les mêmes selon d'où l'on parle : les effets d'une telle infrastructure ne sont pas les mêmes pour les territoires qui sont longés par l'A79 et pour les territoires qui sont traversés. Dans notre cas précis, l'A79 constitue une porte d'entrée pour notre territoire. Les représentations des acteurs socio-économiques et institutionnels étaient avant tout liées à une question d'accessibilité et de visibilité du territoire, soit des opportunités de développement local. En ce qui concerne les usagers, ce qui ressort, c'est la perception d'un trajet dans de meilleures

conditions de sécurité routière ou la perspective pour certains habitants du territoire de réduire les temps de trajet. L'impact sera également important pour les entreprises locales, qui s'inquiètent des conditions de travail, de recrutement et de déplacement de leurs salariés. Bien évidemment, des craintes sont exprimées notamment par rapport au report de trafic sur le réseau départemental et communal de chauffeurs de poids lourds notamment mais également des voyageurs ne souhaitant pas emprunter un itinéraire payant, qu'il faudra gérer pour limiter les impacts sur le cadre de vie des habitants.

Quels sont les enjeux spécifiques en lien avec le projet d'autoroute pour les habitants de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais ? Quelles sont les attentes actuelles et les bénéfices futurs selon vous pour la population de votre territoire ?

Pour ma part, j'identifie trois enjeux majeurs pour le territoire si l'on parvient collectivement à se saisir pleinement des opportunités offertes par le projet d'autoroute : revitaliser les bourgs pour en faire des portes d'entrée, vitrines du territoire ; favoriser le développement du tourisme ; et développer la multimodalité et les mobilités douces. En ce qui concerne la revitalisation des bourgs, l'autoroute est une opportunité pour repenser ou mettre en œuvre des projets d'aménagement afin de rendre les centres et entrées de bourgs plus accueillants

et de favoriser de nouvelles installations et le développement des entreprises locales. Le projet d'autoroute conforte ou fait émerger des initiatives à Cressanges et à Deux-Chaises, comme la relocalisation d'une station essence, la création de cheminements piétons et vélos sécurisés, l'ouverture d'un magasin de producteurs. Il est également un élément structurant du projet de revitalisation du Montet dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Chaque bourg ayant ses spécificités et vocations, la principale attente est de pouvoir travailler à ces projets de manière complémentaire et coordonnée entre territoires traversés par l'autoroute.

Pour ce qui est de l'attractivité touristique du territoire, l'Atelier a permis aux participants de prendre conscience des atouts et de la complémentarité entre territoires. Les principales attentes exprimées concernent la mise en visibilité de marqueurs attractifs, invitant les usagers de l'autoroute à s'arrêter et à venir découvrir le territoire. La signalétique sur l'autoroute, aux sorties, ainsi que sur le territoire sera dans ce sens déterminante, mais devra impérativement être complétée par des outils de communication (présence de points d'information touristique sur les aires d'autoroute, meilleure visibilité dans les applications dédiées sur smartphone...) qui mettent en avant les atouts touristiques du trajet. Il s'agit de faire découvrir le territoire mais aussi de permettre aux visiteurs de se projeter, de se rendre compte des charmes et typicités du territoire, de la qualité de vie offerte par ce territoire de bocage et, par-là, susciter des envies et projets d'installation à la fois de nouveaux habitants et de nouvelles activités. C'est dans cette perspective qu'une réflexion est menée par les acteurs locaux sur l'accessibilité et l'ouverture de lieux qui favorisent cette expérience du territoire et le contact entre les usagers/clients de l'autoroute et les habitants (commerçants, artisans, producteurs). Une attente importante porte sur le développement de la multimodalité au niveau des aires de repos, ouvrant aux usagers de l'autoroute la possibilité de découvrir le territoire autrement.

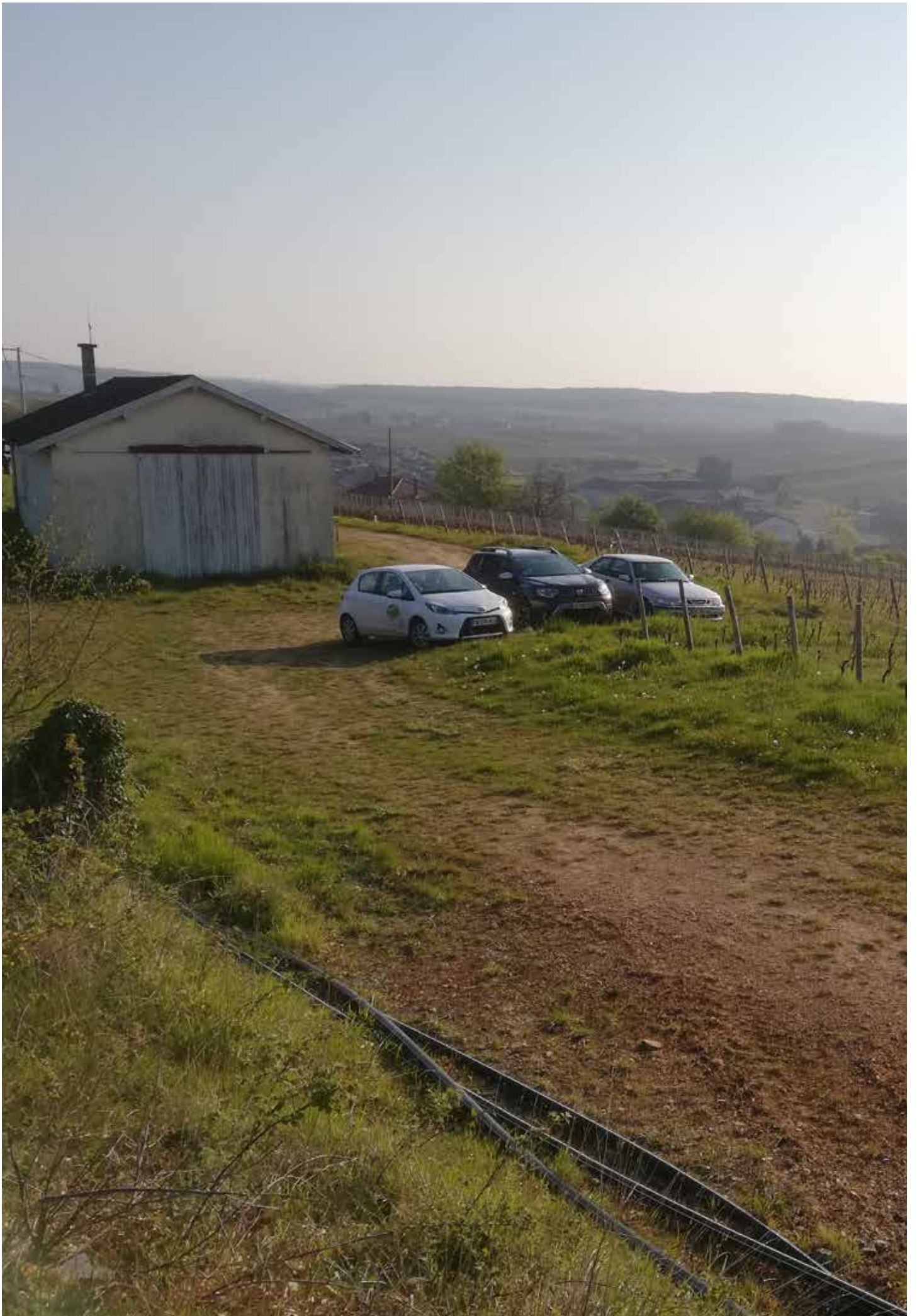
Les mobilités douces ont été au cœur des échanges, avec une visée touristique mais aussi au service des déplacements quotidiens. Le projet de « voie verte » de Montmarault à Digoïn évoqué lors des ateliers est dans ce sens structurant, car il permettrait de relier de manière fine de nombreuses communes traversées ou longées par l'autoroute. Une voie cyclable de ce type contribuerait à faire découvrir le territoire et à développer les pratiques actives à l'occasion des déplacements de proximité des habitants. La réflexion sur les mobilités douces est également adressée à l'échelle des bourgs, comme c'est le cas à Cressanges, où l'arrivée de la future A79 a conforté la mairie dans son souhait d'aménager des parcours sécurisés dédiés aux modes doux reliant l'aire de repos au bourg et aux différents équipements, commerces et aménités qui s'y trouvent.

Si l'on s'intéresse maintenant aux attentes des habitants, la question de l'accessibilité de et à l'autoroute est centrale. Le bénéfice en termes de confort et de sécurité est certain, mais son accessibilité tarifaire et le maintien de la gratuité pour les trajets locaux représentent des enjeux majeurs dans un département où les difficultés de déplacement pour certains publics en situation de précarité sont très prégnantes. Ainsi, dans le cadre du travail de préparation à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, l'agence de Pôle Emploi de Moulins a pu identifier que, parmi les chômeurs de longue durée (de plus d'un an) inscrits à Pôle Emploi, 49% sont prêts à effectuer des déplacements de plus de 30 km pour retrouver un emploi. Plus largement, la dépendance à la voiture est très forte : plus de 80 % des actifs de la communauté de communes se rendent à leur travail en voiture (contre 70% pour la moyenne nationale) et cette part est en augmentation¹.

La finalité de l'Atelier est la construction collective d'une feuille de route pour le territoire. Ce chantier mobilise en ce moment même les collectivités et leurs groupements, les services de l'État et porteurs de projets locaux. Dans le cadre de la feuille de route mais plus largement dans le cadre de la stratégie de territoire développée par la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais (CCBB), comment est envisagée la participation du public voire sa contribution directe à l'élaboration et à la mise en œuvre de certaines actions ?

Le projet de territoire du Bocage Bourbonnais ne se résume pas au projet communautaire de l'EPCI. La démarche menée par la CCBB vise à construire une vision et une feuille de route partagée avec le maximum d'acteurs locaux, qui prend en compte les projets qu'ils portent. Plus qu'une démarche de « participation du public », la communauté de communes se place dans une posture de facilitateur. Les élus et les agents sont en interaction directe avec les acteurs locaux afin de les accompagner et les soutenir dans leurs initiatives, comme c'est le cas par exemple du projet d'ouverture d'une boutique de producteurs à proximité immédiate de l'A79. Des moments d'échanges et de co-construction spécifiques sont organisés aussi bien au moment de la définition de la stratégie de territoire que pour piloter les projets portés par la CCBB. C'est pourquoi nous avons tenu à ce que les acteurs locaux (élus municipaux, restaurateurs, artisans et commerçants des communes concernées directement par l'A79 mais aussi des communes voisines) participent à la démarche de l'Atelier des territoires, soit en tant que personnes-ressources lors des temps d'entretiens, soit en tant que participants à part entière lors des ateliers quand cela était possible.

¹ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=report&chapter=p07&report=r01&-selgeo1=cрте.срте-84-03-3&selgeo2=fra.99>



Adapter les pratiques et développer la contribution des territoires à la transition écologique avec le monde agricole

L'exemple de grands territoires en bord de Saône

par Muriel Janex, Laurent Flirden et Frédéric Guibourg

Associer les professionnels et acteurs locaux qui soient des contributeurs et des vecteurs des projets de territoire et initiatives innovantes

L'expérimentation de vignes agroforestières est l'une des actions-phares entreprises dans le cadre de l'Atelier des territoires. L'objectif est de démontrer que face à des situations de sécheresse récurrentes, de gels tardifs ou de vendanges précoces, des solutions alternatives concrètes existent et qu'elles peuvent inspirer les exploitants locaux mais aussi d'autres territoires. Par ailleurs, ces dispositifs apportent la preuve qu'ils contribuent à un accroissement notable de la biodiversité dans les systèmes agraires très monospécifiques. Ce type d'actions directement connecté au modèle économique de l'exploitation agricole ou viticole et à son évolution structurelle a d'autant plus de probabilité de réussir qu'il relève de l'initiative des acteurs concernés et n'est pas imposé par des mesures réglementaires ne tenant parfois pas suffisamment compte du contexte spécifique des professionnels et de leur territoire. L'action fait également l'objet d'un suivi scientifique qui devrait aider à conforter sa phase de développement et rendre d'autant plus efficaces les conditions de sa mise en œuvre.

Le témoignage d'agriculteurs associés à la démarche d'Atelier a permis de partager des expériences, de mettre en scène des transitions dont les auteurs sont satisfaits, de donner envie à d'autres et d'informer les élus sur les initiatives locales, parfois méconnues, de leur territoire. On peut citer notamment l'enjeu de la diversification agricole en lien avec le développement d'une transformation de la production à la ferme et la commercialisation en proximité. L'outil vidéo utilisé pour les ateliers 1 présente l'avantage de pouvoir être valorisé a posteriori, y compris en support d'interpellation de responsables de collectivités ou pour d'autres territoires.



Christophe Mermet - En vie de légumes
© CAUDEX



Gilles Mazille - GAEC Mazille
© CAUDEX



Domaine Dediene
© CAUDEX

Il est apparu également nécessaire de s'assurer de la participation de lycées agricoles de chacun des territoires pour stimuler la démarche, les interroger sur leurs relations avec les acteurs agricoles locaux et également avoir le point de vue, l'enthousiasme et/ou les convictions des agriculteurs de demain via un questionnaire en ligne consacré aux conséquences du changement climatique sur l'agriculture et plus largement à l'évolution du métier auquel ils se destinent.

Les conseils de développement ont aussi été associés. Ceux-ci sont constitués par le Pays Vesoul Val de Saône et le PETR Mâconnais Sud Bourgogne à partir de personnalités de la société civile impliquées dans le développement et les trajectoires du territoire. De par leurs activités professionnelles, associatives ou de mandat, ils peuvent être des contributeurs et des vecteurs des projets de territoire et des initiatives locales innovantes.

L'implication précoce des différents acteurs de la société civile précités est apparue comme une évidence dans la perspective de l'élaboration d'une feuille de route partagée et pertinente dont l'objectif, pour les territoires, est qu'elle soit la plus opérationnelle possible et pour ce faire, qu'elle réponde aux besoins qu'ils ont eux-mêmes exprimés et débattus.

Impliquer les acteurs du territoire pour susciter le débat dans les recherches de solutions concrètes, les fédérer, responsabiliser et engager leur action dans la durée

L'expérimentation à l'initiative de l'AgroBioCampus de Davayé, a permis de mettre sur la table la question de l'agroforesterie dans les vignes. L'Atelier a contribué à partager cette pratique culturelle auprès de l'ensemble des participants de la démarche, y compris sur le site du territoire du Pays de Vesoul. Cette implication d'acteurs engagés ou structurants du territoire Sud Bourgogne va au-delà du partage d'informations puisqu'elle a l'ambition d'expérimenter de nouvelles pratiques agricoles innovantes lesquelles, force est de le constater, ont donné envie à d'autres acteurs de s'associer au projet avant même l'évaluation de l'expérimentation. En effet, le Vinipôle et la cave coopérative de Ligny ont souhaité également, chacun pour ce qui le concerne, tester cette action avec des protocoles scientifiques différents afin d'obtenir des résultats représentatifs de plusieurs contextes, avant de déployer à plus grande échelle ou d'essaimer à leur tour.

L'implication des acteurs du territoire a permis de susciter le débat dans les recherches de solutions comme la question du pâturage dans la vigne avec le choix de l'espèce animale la plus adaptée, l'adaptation de la mécanisation ou des cahiers des

charges des IGP¹. Elle a contribué également à fédérer des acteurs dans le cadre d'un dossier de demande de subvention (professionnels, élus, enseignants, apprenants). Elle responsabilise également l'ensemble des acteurs puisque ces derniers sont amenés à prendre position vis-à-vis de ces nouvelles pratiques ; à se structurer et à s'engager dans la durée du fait de leur candidature à un partenariat européen d'innovation agricole²...

En outre, l'association d'acteurs de la société civile conforte des propositions d'actions voire les améliore en ciblant les solutions les plus réalistes mais peut également servir à écarter des solutions trop coûteuses ou dont la faisabilité ne serait pas démontrée. Le questionnaire aux lycées agricoles évoquait par exemple un certain nombre de pratiques et demandait de répondre à la question suivante (« Les pratiques suivantes peuvent-elles être des solutions envisageables pour favoriser la régénération de la biodiversité ? ») par : « oui/non », « trop compliqué », « trop coûteux », « sans intérêt ».

La présence des membres des conseils de développement aux ateliers a permis aux élus locaux de se positionner et de sonder leur priorisation des enjeux et des actions avec un premier retour de la population. De par leur propre expérience, ces représentants de la société civile ont pu être force de propositions sur les modalités d'adhésion de la population ou les vecteurs de réussites.

L'association de la société civile a pour plus-values cumulatives de rendre visibles les pratiques exemplaires, d'engager vers des pratiques plus innovantes ou vertueuses tout en générant des effets positifs (pas toujours anticipés) par l'effet de l'émulation collective (par exemple, l'amélioration de la biodiversité et de l'attractivité territoriale lors de l'expérimentation d'agroforesterie).

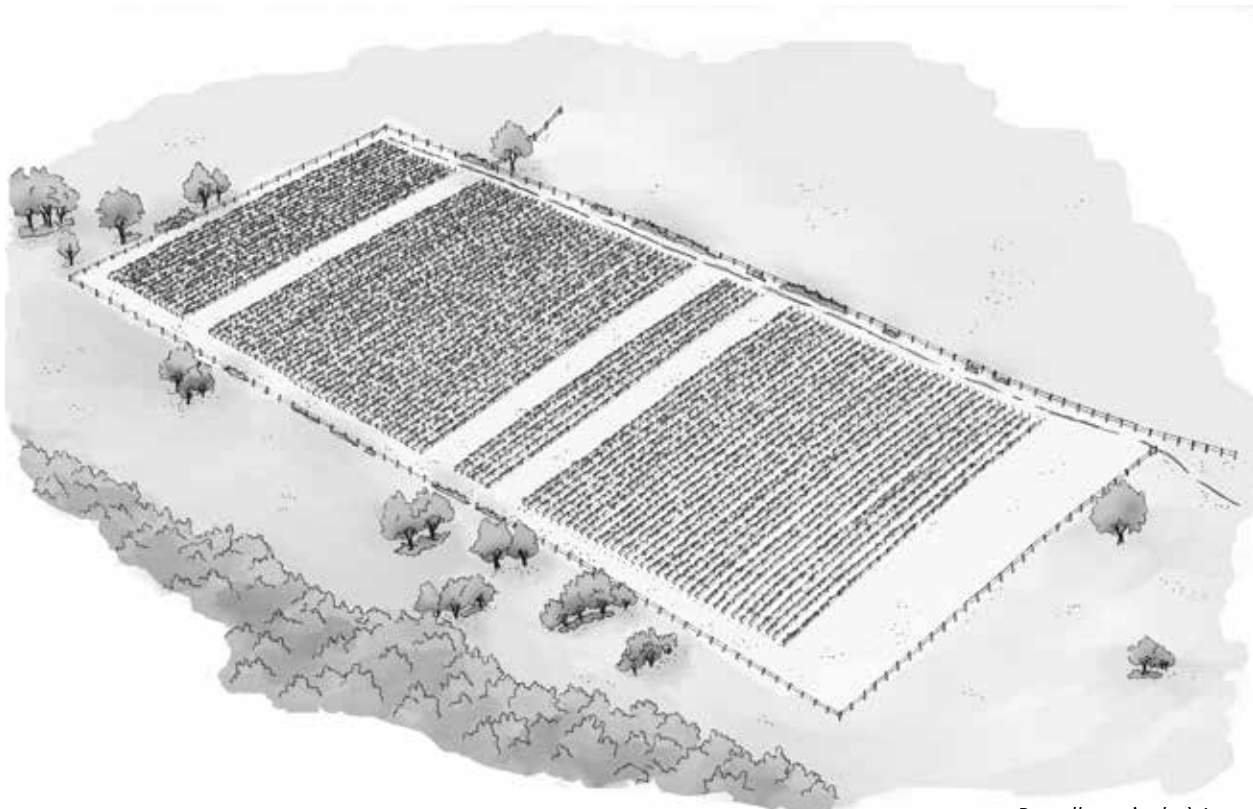
Pour un changement de regards et de comportements pas uniquement de la profession agricole mais de l'ensemble de la société

La transition écologique sur ces deux territoires est enclenchée, comme le montrent les témoignages vidéos d'agriculteurs (diversification et approvisionnement des litières, gestion de l'eau...), ou les acteurs de la filière viticole (tests de céps, de protection des vignes...), parfaitement conscients de la nécessité de faire évoluer leurs pratiques. Ceci étant, certaines initiatives paraissent isolées et nécessitent d'être valorisées, amplifiées et essaimées. Les professionnels ont besoin qu'on leur présente des cas concrets adaptés à leur territoire et économiquement viables.

1 Indication géographique protégée (Source INAO : <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Indication-geographique-protegee>)
 2 <https://www.reseaurural.fr/le-partenariat-europeen-pour-l-innovation-agri> et <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en>

Les dispositifs d'accompagnement comme ceux introduits par l'Atelier sont nécessaires pour sensibiliser, éduquer, former mais aussi pour faire réseau. En termes financiers, le plan de relance ou la nouvelle politique agricole commune (PAC) sont de véritables opportunités que la feuille de route issue de l'Atelier devra absolument saisir. La concrétisation des actions devrait également être facilitée par d'autres dispositifs contractuels comme les futurs CRTE (contrats de relance et de transition écologique).

L'association des jeunes, de socioprofessionnels, d'acteurs de l'enseignement, etc. en lien avec les collectivités et leurs groupements et des acteurs institutionnels traduit comme une évidence que la transition des pratiques et des systèmes agricoles ne concerne pas uniquement la profession agricole mais qu'elle nécessite un changement de regards et de comportements de l'ensemble de la société.



Parcelle agricole à Lugny avant
© CAUDEX



Parcelle expérimentale à Lugny après
© CAUDEX



Une démarche de formation et de transition gagnant-gagnant pour le territoire et les agriculteurs de demain

par Judith Ferrando et Florian Muzard

Jean-Philippe Lachaize est directeur d'Agro-bio Campus Davayé, qui regroupe trois centres en Bourgogne¹ où sont enseignés la viticulture et l'œnologie: un lycée, un centre de formation professionnelle pour adultes, un domaine viticole en agriculture biologique intégrant également une ferme caprine. L'Atelier des territoires répondait pour lui à deux objectifs : faire avancer les pratiques agroécologiques et les inscrire dans une réflexion à long terme sur le territoire.

¹ Le campus regroupe le lycée Lucie Aubrac-Davayé qui forme les élèves de la 3^e au BTS ; le centre de formation professionnelle est spécialisé en viticulture, élevage caprin et conduite des engins agricoles), ainsi que le domaine viticole en Saint-Véran, doublé d'une ferme bio (élevage caprin et fabrication de fromages).

Qu'est-ce qui vous a convaincu de prendre part à l'Atelier avec les élèves et l'équipe éducative ?

Participer à l'Atelier des territoires était, pour moi, une démarche gagnant-gagnant : une occasion de travailler ensemble à la transition agroécologique sur le territoire avec deux acteurs majeurs – la Direction départementale des territoires et le Pôle d'équilibre territorial et rural Mâconnais Sud Bourgogne – et contribuer à une politique publique qui a besoin de nous. J'ai aussi été particulièrement convaincu par l'objectif de l'Atelier de former les élus du territoire à l'agroécologie grâce à des exemples concrets. Les élus ne sont pas omniscients, ils ont besoin de connaître ce qui existe et les potentiels du territoire. Contribuer à cette démarche d'Atelier, c'est pouvoir faire avancer les pratiques agroécologiques en les inscrivant dans une réflexion sur le territoire à long terme, en y intégrant des enjeux comme la protection et le redéploiement de la biodiversité. La viticulture doit évoluer pour répondre aux critiques qui lui sont faites : celle d'être une monoculture qui appauvrit la biodiversité et les paysages. Et pour répondre à ces enjeux, le bio est un itinéraire technique parmi d'autres (le conventionnel, la biodynamie, etc).

À ce propos, les lycéens ont répondu, dans le cadre de l'Atelier, à un sondage sur l'agriculture de demain. Pour plus de 9 répondants sur 10, il faut faire évoluer les pratiques agricoles pour s'adapter au changement climatique. Selon vous, comment les futurs jeunes professionnels voient leur rôle et leur métier demain et en quoi un lycée agricole peut-il contribuer à amplifier la transition écologique sur un territoire comme le vôtre ?

Nous ne formons pas des professionnels « finis ». Les viticulteurs de demain vont devoir s'adapter et continuer à se former pour répondre aux défis de la transition écologique et à l'évolution des modes de consommation. Clairement, nous sentons bien que nos apprenants se sentent concernés, mais également qu'ils considèrent certaines pratiques comme utopiques, notamment pour ceux dont les parents sont déjà dans le milieu agricole. La question centrale qu'ils se posent – et qui se pose – est : sortir du modèle agricole actuel est-il viable économiquement ? La mise en place de pratiques agroécologiques – bio ou autres – sera soutenue progressivement par la numérisation et la robotique, qui vont contribuer à des interventions plus ciblées, au pied de vigne près, et moins invasives. Toutefois,

ces mutations impliquent des coûts plus élevés de production, qui ne peuvent pas et ne doivent pas être répercutés dans le prix de la bouteille. Sinon le vin va devenir un produit de luxe. Un enjeu essentiel pour l'avenir est donc de trouver un équilibre entre le prix et la vertu écologique des produits. Par ailleurs, Agro-bio Campus n'a pas comme unique mission la formation. Plus globalement, ABCDavayé et tous les lycées agricoles, impulsés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, doivent également faire vivre et rayonner localement toutes les pratiques vertueuses promouvant la transition agro-écologique : l'agriculture biologique, la diminution des intrants, le respect de la biodiversité, la replantation des haies, l'agroforesterie, etc.

Une des propositions opérationnelles issues de votre association à l'Atelier est la mise en place d'une parcelle expérimentale d'agroforesterie. Quels premiers enseignements mais aussi quels potentiels pour les territoires à dominante agricole portent selon vous cette expérimentation ?

À terme, il s'agit d'avoir une parcelle dédiée à l'agroforesterie dans le domaine viticole, en Saint-Véran¹ bio, qui sera gérée par les étudiants en BTS et les salariés du Domaine. Une autre parcelle expérimentale sera gérée par le Vinipôle (l'antenne de la Chambre d'agriculture) en viticulture conventionnelle. Les protocoles devront être reproductibles, éprouvés, exploitables. À ce jour, il n'y a, à ma connaissance, aucune autre

¹ Le Saint-Véran est une Appellation d'origine contrôlée (vin blanc, Mâconnais). L'exploitation du domaine viticole possède deux autres AOC : le Pouilly-Fuissé et le Mâcon-Davayé.

expérimentation de ce type en Bourgogne-France Comté, contrairement à d'autres régions. Cette expérimentation a vocation à étudier la piste de l'Agroforesterie, et voir si cela peut devenir une corde supplémentaire aux nécessaires changements qui s'imposent à toute la profession viticole. Nous souhaitons prouver qu'il est nécessaire et possible de sortir d'un modèle de monoculture nocif pour la biodiversité. C'est pourquoi, nous nous donnons 20 ans, avec de nombreux acteurs du territoire (le PETR Mâconnais Sud Bourgogne, la DDT, le Cru de Saint-Véran, l'Union professionnelle des Vins de Mâcon, le Vinipôle) ainsi que des experts agronomes réunis au sein d'un comité scientifique (INRAE, AgroSup, Institut français de la Vigne et du Vin, Association française d'Agroforesterie...) afin de conduire ce projet dans une grande rigueur scientifique et de tirer des enseignements au fil de l'eau. Nous partons d'une feuille blanche : une parcelle nue, non plantée. Il nous faudra collectivement choisir des essences d'arbres ou d'autres plantations. Cette parcelle ressemblera-t-elle à une forêt ? À un jardin agroécologique avec des plantes entre les pieds de vigne ? La première étape est justement la construction d'un protocole. Une opportunité de croiser les points de vue, sans dogmatisme.

Un rendez-vous est donné pour l'été 2022, lors du colloque de présentation des deux protocoles dont Jean-Philippe Lachaize tient déjà le nom, qui résume parfaitement l'intention collective : « Viticulture et agroforesterie : une expérimentation au service du territoire bourguignon ».



Parcelle expérimentale à Davayé © CAUDEUX



Des projets soutenables et des imaginaires partagés autour de l'aéroport Nantes Atlantique et du lac de Grand-Lieu

Le quadrant sud-ouest nantais

par Denis Crozier et Gweldaz Le Sauze

Donner la parole aux acteurs socio-économiques pour prendre la mesure de la diversité des aspirations, identifier des signaux faibles et faire territoire

Le quadrant sud-ouest de la métropole nantaise est marqué et structuré par la présence de deux grandes entités que sont le lac de Grand-Lieu et la plate-forme aéroportuaire Nantes-Atlantique. Autour du lac et de l'aéroport gravitent plus particulièrement douze communes, quatre EPCI et deux SCoT. Le maintien de l'aéroport après plus de trente années de questionnements et rebondissements quant à un projet de transfert à Notre-Dame-des-Landes, amène à réinterroger l'identité future de ce territoire.

La décision du maintien de l'aéroport de Nantes Atlantique est ainsi le fait déclencheur de cet Atelier des territoires. C'est un sujet éminemment controversé, d'autant plus que l'ensemble des décisions liées à son réaménagement sont encore en cours de discussion au moment du déroulement de l'Atelier. C'est donc encore un objet mouvant dont on ne connaît pas toutes les implications. La plateforme aéroportuaire est constituée d'un site économique majeur avec l'entreprise Airbus et le nouveau pôle Jules Verne tourné vers la recherche appliquée et le *manufacturing*. Au-delà des impacts directs sur le territoire (bruit, flux de passagers, mobilisation de foncier, etc.) pris en compte par ailleurs, notamment dans le cadre de l'Observatoire territorial autour de Nantes-Atlantique¹, le maintien de l'aéroport modifie la trajectoire de développement et le récit fédérateur de tout le quadrant sud-ouest de la métropole.

¹ <https://www.otana.fr/>



© Particules



© Particules

Dans ce contexte, la parole des acteurs socio-économiques qui façonnent ce territoire et qui ont été rencontrés et interviewés pendant l'Atelier (chefs d'entreprise, directeur du pôle de recherche, gestionnaire de la réserve naturelle nationale, agriculteurs, représentants de la fédération de chasse, responsable d'un tiers-lieu, membre d'un syndicat agricole, etc.) permet de prendre la mesure de la diversité des aspirations, d'identifier des signaux faibles et faire territoire au-delà des frontières administratives. À titre d'illustration, la question des mobilités abordée avec les acteurs de la société civile, a ainsi mis en avant la nécessaire relation de coopération entre une métropole nantaise très attractive et les territoires adjacents, aux fins notamment d'influer significativement sur les défis de la mobilité de demain (très fort taux de déplacement vers la métropole avec des effets de congestion, d'augmentation des distances et durées de trajets) en questionnant le rééquilibrage entre zones d'emploi et lieux de résidence.

Rechercher la multiplicité des points de vue pour : comprendre la complexité du système d'acteurs, mettre en avant des projets innovants ou méconnus et bousculer les *a priori*

Il est manifeste que la situation sanitaire a limité l'ouverture de la démarche à la société civile. Celle-ci a ainsi essentiellement été impliquée dans les inter-ateliers sous forme d'entretiens (environ une trentaine). Ces entretiens ont nourri les travaux de l'équipe pluridisciplinaire en charge de l'animation de l'Atelier et ont été restitués sous forme de verbatims aux participants de l'Atelier notamment aux élus, de manière très utile (certaines bonnes pratiques n'étaient pas bien connues localement ou ont pu être partagées à l'échelle du grand territoire ce qui devrait en faciliter l'amplification). L'expression des acteurs socio-économiques auprès des acteurs de l'Atelier a donc principalement été menée de façon indirecte. La multiplicité des points de vue a permis notamment de comprendre la complexité du système d'acteurs qui agissent dans la gestion et la valorisation du lac de Grand-Lieu. Cela a également permis de mettre en avant des projets innovants sur les territoires (lieu de *co-working* en centre-bourg, association d'entreprises pour un parc d'activité durable ou encore ferme expérimentale, etc.) et de mettre en lumière des activités dans l'ombre (pratiques agricoles aux abords de l'aéroport par exemple avec valorisation de circuits-courts, etc.). Les témoignages et retours d'expérience ont eu pour effet de bousculer les *a priori* notamment quant à la place finalement non négligeable de ces activités « durables » dans le tissu économique et social local.

L'appropriation des défis du territoire par la société civile et les habitants, un exercice nécessaire pour conforter la feuille de route et son atterrissage dans projets locaux

Les projets qui se dessinent dans cet Atelier reposent sur la préservation de l'eau et du paysage associé. Aujourd'hui, la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu fortement protégée et peu accessible donne l'illusion d'une biodiversité préservée. Or, celle-ci est fragile et menacée par toutes les activités qui se déroulent en-dehors de la réserve (urbanisation en extension, pratique du maraîchage intensif, diminution de l'élevage qui contribuait à l'entretien du bocage, imperméabilisation des sols, etc.). L'Atelier propose également de développer de nouvelles formes de périurbanité au travers d'un habitat ou d'activités plus denses qui limitent l'artificialisation et favorisent les mobilités décarbonées, ainsi que dans des centres-bourgs et des ZAE (zones d'activités économiques) plus mixtes qui rapprochent les services et l'emploi des habitants. Cette nouvelle périurbanité, qui associe mixité et compacité, s'accompagne également d'un accès à des espaces et services communs et notamment à des espaces publics de nature (à l'instar des forêts urbaines ou de délaissés d'infrastructures renaturés, etc.).

Ce changement de récit sur la périurbanité et sur le rapport à la nature implique nécessairement de partager de nouveaux imaginaires avec les acteurs socio-professionnels et les usagers. Une appropriation par la société civile et les habitants des défis du territoire, identifiés à l'issue de l'Atelier et des orientations et actions proposées, sera sans aucun doute un exercice nécessaire pour conforter le portage politique de la feuille de route de l'Atelier et son atterrissage concret dans les champs de préoccupations et les projets portés par les acteurs locaux. Une valorisation des travaux menés au moyen par exemple d'une exposition itinérante ou du relais de médias locaux (radio associative, PQR ou journaux communaux, etc.) pourraient ainsi être proposés.

En parallèle, l'Atelier propose d'amplifier le *slow tourisme* déjà expérimenté sur le territoire et de développer des filières liées à l'économie du vivant (agriculture durable, génie écologique, solutions fondées sur la nature, tourisme naturaliste, etc.) pour entretenir les paysages de l'eau. Une des pistes est également de mobiliser les acteurs des filières économiques plus traditionnelles (grandes entreprises implantées localement) dans cette dynamique au travers du mécénat, de démarches d'exemplarité environnementale et des projets de compensation environnementale. Ce développement d'une économie favorable à la protection des milieux naturels nécessitera, au-delà des aspects juridiques et financiers, une adhésion des chambres consulaires et des entrepreneurs du territoire (aménageurs, promoteurs, entreprises, etc.).

Cette montée en puissance des acteurs économiques dans la transition écologique devra également pouvoir se fonder sur des orientations et stratégies territoriales partagées, afin d'éviter tout effet de concurrence territoriale. Le renforcement des relations de coopération et de réciprocité entre les EPCI et notamment avec la métropole nantaise a constitué un sujet de débat récurrent de l'Atelier et aura sans doute vocation à s'accroître.



Vers des confréries locales de la transition écologique

par Judith Ferrando et Florian Muzard

Didier Hilaire est responsable santé sécurité environnement chez Armor. Il nous a parlé de l'association lePAD¹ (Inter-entreprises du Parc d'activités du Bois fleuri La Chevrolière), dont il est un des membres actifs. Lors de rencontres avec un chef d'entreprise alors conseiller municipal délégué à la vie économique de La Chevrolière, dans le cadre de la requalification des parcs anciens de la communauté de communes de Grand-Lieu

(aujourd'hui Grand Lieu Communauté), la création d'une association sur le parc d'activité du bois fleuri est envisagée. lePAD voit le jour en octobre 2011. Son but : mutualiser les bonnes volontés de transformer cet espace monofonctionnel en un Parc d'activités intégrant pleinement les enjeux de transition écologique, grâce à un travail collaboratif entre les douze entreprises et les parties prenantes du territoire.

¹ Pour en savoir plus : <https://lepad.org/>



Votre association a été rencontrée par les membres de l'Atelier lors du parcours de territoire et d'entretiens. Est-ce que l'un des défis de l'Atelier qui consiste à soutenir le maintien et le développement d'activités économiques garantes de la qualité de l'eau, des paysages et d'une alimentation de qualité, fait écho aux actions que vous menez avec le groupe d'industriels du Parc d'Activité Durable ? Qu'est-ce qui vous a particulièrement intéressé dans la rencontre avec les participants de l'Atelier, élus ou experts ?

La démarche de l'Atelier des territoires fait totalement écho à notre volonté de mettre en œuvre une écologie industrielle et territoriale.

Pour cela, nous avons développé dès 2013, grâce à une mutualisation de nos process, une gestion plus performante de nos déchets. Très vite, nous avons souhaité agir au-delà de nos entreprises, au service du territoire. C'est dans ce cadre que nous avons pris part au Plan Climat Énergie Territorial (PCET) en émergeant à deux thématiques stratégiques : la recherche de solutions de maîtrise de l'énergie et la mobilité durable (covoiturage pour les salariés, aménagements piétons et cyclables pour développer la mobilité douce sur le territoire et offrir une meilleure desserte en transports en commun pour le Parc).

Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin avec le projet de gestion de l'intégration territoriale et environnementale (GITE)¹ qui vise à préserver et développer la biodiversité locale, inscrire notre parc d'activités dans les continuités écologiques du territoire et en faire un lieu d'éducation à l'environnement.

Participer à l'Atelier, c'est pour le Parc d'activités, continuer à participer à l'émergence de projets de transition pour le territoire.

Votre association est déjà engagée dans une réflexion sur la manière dont les entreprises peuvent être des acteurs de la transition écologique du territoire. À ce titre, vous êtes notamment impliqué dans le PCET, autour de démarches liées aux déplacements domicile-travail et à la maîtrise de l'énergie, etc. Quelles sont, selon vous, les principales mutations que doivent relever les zones d'activité et/ou zones industrielles pour concilier compétitivité/attractivité économiques et transition écologique ? Dit autrement, qu'est-ce qui dans le modèle des zones actuelles issu des années 70, doit se transformer ?

¹ Pour en savoir plus : <https://www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr/projects/plan-climat/collect/depot-des-projets/proposals/gite-gestion-de-l-integration-territoriale-et-environnementale>

À mon sens, il n'est plus possible de développer des zones d'activités économiques comme dans les années 1970 et tant mieux ! Une collectivité ne peut plus (ou ne devrait plus pouvoir) décider d'implanter une zone sans concerter. Il faudrait cesser de construire des cubes moches pas chers, qui dégradent les paysages, sont en outre des passoires énergétiques, pas agréables à vivre pour les salariés et pour les utilisateurs, dans un espace sans vie et sans biodiversité.

Un Parc d'activités, cela peut être et c'est en passe de devenir dans le cas du Bois fleuri, un lieu de partage, de solidarité et de bienveillance entre les entreprises. Par exemple, nous avons lancé une étude, avec la communauté de communes, pour créer un aménagement autour d'une zone humide (avec rétention d'eau et phyto-épuration) afin de permettre à la fois une meilleure assimilation des eaux pluviales et la création d'un espace de pause et de pique-nique pour les Ligériens. En tant qu'acteurs des entreprises, nous devons assumer un rôle sociétal et écologique.

C'est également indispensable pour attirer de jeunes salariés. Nous avons des difficultés à trouver des candidats pour nos offres d'emploi. L'environnement, la qualité de vie au travail (par exemple un restaurant d'entreprise), l'esthétique des lieux comptent de plus en plus pour les jeunes générations de travailleurs.

Et pour autant, nous devons accompagner la prise de conscience de ces enjeux environnementaux et sociétaux chez nos salariés qui trop souvent encore ne prennent pas le temps de venir à nos ateliers sur la transition écologique. Ils ne font pas toujours le lien entre leur engagement comme citoyens et ce qu'ils peuvent transformer dans leur lieu de travail. Heureusement les mentalités bougent vite, notamment grâce à la diffusion des différents messages du GIEC dans la société.

L'Atelier des territoires vise à faire émerger des actions concrètes qui pourront être portées avec les acteurs socio-professionnels, les collectivités locales et les citoyens. En tant qu'entrepreneur, quelles sont les clés de réussite (ou les écueils à éviter) pour que ces actions en cours de définition concernant aussi bien les ressources naturelles (eau) que l'habitat (périurbain) ou les nouvelles filières économiques (vivant, alimentation) embarquent les forces économiques du territoire dans la durée ?

Une des clés pour entraîner les acteurs économiques est de décloisonner les différentes activités d'un territoire, dit autrement, de faire dialoguer les acteurs, notamment les industries et les entreprises, les agriculteurs, les collectivités locales et de manière plus générale, les Ligériens, pour faire évoluer les représentations réciproques. Trop souvent, les entreprises sont vues comme des pollueurs et les responsables du trafic de poids lourds sur les routes. Comment faire tomber ces

barrières ? Si on veut relever les défis écologiques, il nous faut créer des passerelles, nous connaître, trouver des projets communs et des synergies pour les actions portées par chacun de manière trop isolée aujourd'hui. C'est par la conduite de projets en commun, avec la prise de conscience de nos intérêts partagés mais aussi par le plaisir de l'échange de pair-à-pair que nous trouverons des ressorts nouveaux pour l'action. Par exemple, la ligne verte entre le lac Grand-Lieu et le centre bourg de la Chevrolière a d'abord été imaginée sans le Parc d'activités. En étant partie prenante de la réflexion, nous avons pu réfléchir à comment raccorder cette ligne verte au parc en complétant les trames vertes, par des aménagements bocagers.

Je me retrouve dans ce que dit Bernard Lemoult, directeur de recherche à IMT Atlantique, dans son programme TES (transition écologique et sociétale)² qui vise à comprendre quels sont les ressorts d'une dynamique collective : celle-ci doit venir du terrain et il est essentiel de donner aux leaders les conditions d'embarquer un collectif.

Au regard de mon expérience, je vois trois facteurs-clés pour qu'une « bonne pratique » comme celle que nous avons fait émerger se transforme en dynamique pérenne. D'abord le *leadership* du terrain : cela tient souvent, à une personne-clé qui est à l'initiative d'un projet et va entraîner d'autres acteurs avec elle dans le cadre d'une émulation collective. C'est le cas par exemple au sein du Parc avec une entreprise qui a eu l'idée de l'association lePAD et a libéré du temps pour permettre aux autres de se fédérer au projet. Ensuite, une puissance publique à la fois facilitatrice et qui laisse de la place et de la capacité d'initiative aux acteurs locaux, sans être dans une posture uniquement prescriptive ou de contrôle. Attachées à l'économie locale et en même temps à la santé écologique de leur territoire, certaines collectivités – dont celles de notre territoire – évoluent très positivement et deviennent plus attentives et aidantes pour soutenir l'émergence de projets initiées par des entreprises. Et enfin, un « faire ensemble » qui soit réellement convivial. Au sein du Parc, nous avons à ce titre organisé nos rencontres sur le temps du déjeuner. Cela a créé du lien et de la confiance. Entre professionnels, on parle transition écologique, mais aussi du *business* et des difficultés du moment. Petit à petit, de manière informelle, cela a installé une sorte de « confrérie » très engagée dans la transition écologique de ce territoire du pays de Retz.

² <https://web.imt-atlantique.fr/x-dg/transition-energetique/index.php?page=default-extensions>



Rêver collectivement le (rétro)littoral de demain et co-construire sa résilience

Occitanie 2050, territoire d'interface

par Léa Gérard, Delphine Caffiaux et Pauline Queulin

Vivre demain avec un trait de côte profondément transformé : un sujet qui concerne l'ensemble des personnes habitant sur le littoral aujourd'hui sans qu'elles en aient forcément conscience

La question de l'adaptation du littoral aux risques côtiers et aux effets du changement climatique est un sujet qui touche directement l'ensemble des personnes vivant sur le littoral (habitants, résidents secondaires, actifs, touristes, usagers...), mais sans qu'elles en aient forcément conscience. Il touche aussi, mais de manière encore moins perceptible, les habitants du rétro-littoral.

Les études montrent que la conscience des risques littoraux est encore moins présente parmi la population que celle liée aux inondations par débordement de cours d'eau. De plus, l'acceptabilité de la recomposition spatiale dans sa dimension « relocalisation » suppose un changement profond du regard sur le littoral. On croit pouvoir maîtriser la mer, comme on pense l'avoir fait depuis des dizaines d'années avec la présence de nombreux ouvrages de protection présents sur notre littoral occitan (épis, brise-lames...), mais qui montrent aujourd'hui leurs limites. Les représentations collectives doivent évoluer pour intégrer la mobilité naturelle du trait de côte et l'élévation du niveau de la mer, et leurs conséquences inéluctables sur le territoire. Nous avons notamment entendu un maire du rétro-littoral déclarer se sentir plus concerné par les réfugiés climatiques des Maldives que ceux de Frontignan..., et que c'était grâce au lancement de notre démarche qu'il prenait conscience que c'était bien une réalité.

Nous avons ainsi retenu une équipe en mesure de concevoir une méthodologie participative pour les ateliers, qui soit adaptée au contexte et aux enjeux du territoire. Elle intègre une expertise sur les aspects psychologiques qui prévalent dans le domaine de la perception des risques : déni de responsabilité individuelle et collective sur les

« La seule solution c'est de construire une digue de la frontière jusqu'à la Grande Motte. »

Atelier des territoires 

« On préfère ne pas en parler, c'est dans longtemps, on verra plus tard! »

Atelier des territoires 

causes du changement climatique, incapacité à former une image mentale de la manière dont la catastrophe va se produire et de s'en représenter les conséquences, incapacité collective à prendre des mesures efficaces pour s'organiser préventivement...

Ce sujet est par ailleurs à aborder sur le temps long avec des effets déjà visibles sur certains secteurs, et qui seront encore plus importants à moyen et long termes. Des décisions d'aménagement sont à prendre aujourd'hui, avec les parties prenantes « en place », mais elles impacteront surtout les jeunes et les générations futures. Nous avons donc voulu que l'Atelier s'appuie sur le recueil des avis des habitants du littoral, du rétro-littoral, mais aussi de la jeune population qui sera celle effectivement qui devra vivre avec un trait de côte profondément transformé.

Prendre la température auprès de la population et du public scolaire pour alimenter et orienter les travaux avec les élus et les parties prenantes et produire des contributions ouvertes et créatives

Le sujet étant extrêmement sensible et « peu porteur » pour les élus, il est compliqué d'impliquer directement le grand public à l'ensemble de nos travaux. Les dispositifs proposés par l'équipe pluridisciplinaire mobilisée sur l'Atelier permettent de mieux appréhender les registres de perception et de représentation de l'aléa, de la vulnérabilité, du risque encouru et des alternatives pour y faire face en matière de prévention ou d'adaptation, via différents leviers de mobilisation. Nous interpellons le grand public au cours de temps spécifiques, en inter-atelier, dans le cadre de micro-trottoirs et d'ateliers jeunes. Ces séances de « prises de température auprès de la population » alimentent et orientent les travaux que nous menons avec les élus et les autres parties prenantes associées ; nous avons en effet fait le choix d'associer dès le début et tout au long de la démarche, l'ensemble des acteurs institutionnels et des socioprofessionnels, pour tenir compte du maximum d'enjeux caractéristiques de notre territoire d'étude : activités économiques, enjeux environnementaux, conchyliculture, thermalisme, tourisme ...

Le travail mené avec le public scolaire est particulièrement intéressant, car très décomplexé. Il s'agit d'une frange de la population qui n'a pas forcément une nette représentation de tous les enjeux, mais qui sera directement et massivement touchée par les impacts du changement climatique à moyen et long termes, et est donc immédiatement concernée par les décisions que nous devons prendre aujourd'hui. L'objectif de notre Atelier est de rêver collectivement le territoire littoral de demain, mais nous remarquons que les enfants ont certainement plus de facilité que nous, adultes, à le faire : ils font naturellement abstraction des sujets qui viennent

trop souvent cadrer les démarches de prospective urbaine (contexte législatif, réglementaire, incidences techniques, intérêts économiques, jeux d'acteurs ...), ce qui permet des contributions plus ouvertes et plus créatives.

Les conséquences prévisibles du changement climatique ne sont pas toujours perçues comme une réalité en France : l'urgence à informer, responsabiliser et repenser l'aménagement du territoire

Nous avons collectivement un gros effort à fournir sur le volet de l'information préventive, du partage d'expérience, de la culture du risque... 10 ans après, nous avons le sentiment que tout le monde a oublié la tempête Xynthia, et par ailleurs, les conséquences prévisibles du changement climatique ne sont pas toujours perçues comme une réalité en France. Si certains habitants ont un avis éclairé sur le sujet, ils demeurent l'exception. On observe un réel déni sur ce qui nous attend, et les questions de responsabilité sont très floues.

Au niveau de l'État et des collectivités compétentes, nous devons informer de manière pédagogique, non alarmiste mais réaliste, sur ce qui nous attend dans les prochaines années et prendre des décisions à la hauteur des enjeux, pour éviter d'avoir à intervenir plus tard en réaction, suite à une catastrophe (les dommages matériels et humains seraient alors considérablement plus importants).

Par ailleurs, les décisions d'aménagement aujourd'hui ne tiennent pas suffisamment compte des risques naturels, de manière générale (pas seulement les risques littoraux). La situation que nous observons en France est loin d'être isolée, les récentes intempéries dévastatrices qui ont eu lieu en Allemagne en juillet 2021 le montrent bien. Le gouvernement allemand en prend conscience et estime que face aux inondations, il y a urgence à repenser l'aménagement du territoire.

Concernant l'aménagement du littoral, la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, doit offrir aux collectivités de nouveaux outils concrets pour permettre la recomposition spatiale des territoires littoraux, avec notamment l'évolution progressive des documents d'urbanisme et des outils de maîtrise foncière. L'État accompagnera les collectivités compétentes dans la prise en main et la mobilisation de ces outils, pourvu qu'elles décident de s'en saisir dans le cadre de leurs responsabilités.

Sète Agglopolo Méditerranée aujourd'hui

Une deuxième ligne en mouvement





S'adapter à l'érosion du littoral, entre renoncements acceptés et nécessités de réinventer nos modes de vie

par Judith Ferrando et Florian Muzard

Séverine Durand est directrice de la toute nouvelle direction pour la transition écologique et démocratique et de la vie associative à la mairie de Frontignan. Sociologue de l'environnement, elle travaille depuis de nombreuses années sur le rapport au changement environnemental – et notamment au changement climatique, et plus particulièrement sur la culture du risque face aux crues rapides. Elle réfléchit notamment dans le cadre du projet Littoral+ de la Région Occitanie (PIA3) Liteau +¹, sur la résilience du littoral et participe activement à l'Atelier des territoires, avec la conviction que les sciences sociales sont des ressources à mieux mobilisées pour l'efficacité de l'action publique, particulièrement lorsqu'elle nécessite de l'innovation, comme c'est le cas sur les sujets liés à l'impact climatique.

1 Pour en savoir plus : <https://www.banquedesterritoires.fr/littoral>

« Penser le littoral de demain : une urgente nécessité », titrait le magazine de Frontignan la Peyrade d'avril-juin 2021. Qu'est qui n'est plus soutenable dans notre rapport au littoral ? Quels défis se posent à votre commune à court, moyen voire plus long termes ?

Concrètement, le niveau de la mer va monter, il va falloir déplacer des activités. Mais la diminution du trait de côte, qui est observable depuis 30 ans, n'est pas le seul phénomène en jeu : les phénomènes météorologiques extrêmes entraînent aussi des submersions temporaires, des épisodes de sécheresse et de difficulté d'approvisionnement en eau, des risques accrus pesants sur les installations Seveso...

La zone méditerranéenne est un des endroits du monde qui se réchauffe le plus vite.

Ici, la formation littorale caractéristique est le lido, un banc de sable entre mers et étangs particulièrement sensible. À quel moment cette bande

sera-t-elle recouverte par les eaux ? Cela dépend des projections mais c'est une réalité inéluctable : la partie de Frontignan-plage, avec son habitat résidentiel pavillonnaire et les logements collectifs près du port sera submergée. La première ligne résidentielle, les pieds dans l'eau est condamnée. Pour les plus optimistes, nous sommes relativement tranquilles jusqu'à 2050, pour les plus pessimistes, il faut déménager dès maintenant ! Plus globalement, les impacts seront aussi sur l'économie et l'agriculture. C'est toute la physionomie de la ville et du territoire littoral qui va être modifiée. Nous devons l'accepter et accompagner ce mouvement : avant on parlait de « recul stratégique ». Aujourd'hui, le terme employé est celui de « recomposition spatiale ».

Alors oui, le premier besoin est de développer une culture et une conscience environnementales. Il faut accepter que notre activité humaine soit contrainte par la nature alors même que tout notre développement s'est jusqu'ici bâti sur le fait de repousser cette limite.

En quoi cet Atelier des territoires et les démarches initiées par la commune concourant à des objectifs proches peuvent-ils être un moyen d'accélérer la transformation de nos pratiques et imaginaires du littoral, en phase avec les enjeux de la transition écologique ? Comment la population ou la société civile contribue-t-elle à ces travaux ou en sera-t-elle bénéficiaire ?

Prendre conscience de ce qui est en jeu est la première phase. Ce n'est pas simple car il y a de nombreuses incertitudes : nous pouvons montrer des projections, des modélisations. Cela permet à défaut d'être totalement sûr au mètre près des hauteurs d'eau, d'ancrer dans nos esprits une réalité probable ou inéluctable.

Cela remet en cause profondément notre mode de pensée du développement dans lequel l'homme maîtrise la nature et utilise les ressources sans limites. Cela questionne profondément notre rapport au changement : sommes-nous prêts à renoncer à certaines activités, à certains espaces habités ?

Les ateliers ont permis de créer un espace collectif de sensibilisation des élus et des administrations. C'est essentiel avant d'associer les habitants ; et sur ce volet, il reste fort à faire. Nous ne pourrions pas relever le défi climatique sans la puissance citoyenne, si l'on veut passer à une échelle d'action à la hauteur des enjeux, c'est bien notre défi demain. Sur la question de l'urgence climatique, et même en général pour les évolutions sociétales, la société civile a parfois – même très souvent – été en avance sur les institutions. Mais sur la question de la montée des eaux, les impacts concrets sont très anxiogènes, et apparaissent souvent bloquants pour la population dans sa capacité à

se projeter et encore plus à passer à l'action : que va devenir ma maison ? Ou encore la plage où je suis toujours allé(e) ? Cela touche à l'attachement légitime des habitants à leur territoire, à leur paysage, à leur propriété, etc. Le sentiment de perte est très sensible et très concret, et en même temps incertain en termes de temporalité.

Nous devons encore travailler le discours de pédagogie avec lequel il nous faudra aller au-devant de la population, en étant force de propositions en matière d'outils financiers et juridiques. Nous avons fait un essai cet été avec un micro-trottoir dans le cadre des ateliers, mais il y a encore beaucoup à faire, notamment en s'inspirant plus des enseignements des sciences sociales, pour concevoir des enquêtes de terrain ou de la recherche action, allant au-delà des simples micro trottoirs.

Notre étape ensuite, en tant que pouvoirs publics, et c'est bien l'enjeu des résultats de l'Atelier des territoires sur Sète Agglopol Méditerranée, consiste à co-construire le cadre d'intervention et les outils, notamment réglementaires et financiers, qui vont permettre de porter des solutions pratiques à mettre en place avec les habitants pour un littoral plus résilient. Par exemple, quelles conditions devront être remplies pour bénéficier de dédommagements financiers ou matériels – exemple, une alternative de relogement – en cas d'abandon d'un bien ?

Le travail avec les enfants, que nous avons initié entre l'atelier 1 et l'atelier 2 à l'été 2021, est un très bon levier : les enfants ont des idées plus spontanées et hors des sentiers battus. Et face à cette question, nous en avons bien besoin !



frontignan.fr

avril - juin 2021
n°171

enville
à Frontignan la Peyrade

Enquête de lectorat

4 dossier

Comment vivre le littoral demain ?

2 Engagement > Droits des femmes, c'est toute l'année !

8 Sécurité / Prévention > Plus de sécurité aux abords des écoles

17 Démocratie locale > Budget 2021 adopté



Les chemins de la participation. Changer d'échelle pour porter et réussir la transition écologique

par Joana Janiw et Guennolé Poix



Cheminer dans le sens de la transition écologique recompose notre rapport à l'environnement, dans ses dimensions naturelles, économiques, sociales, etc. ce qui peut justifier de repenser profondément l'association de la population à la fabrique politique. Dans cette perspective, transformer le modèle de développement de son territoire, et construire des projets en vue d'une plus grande soutenabilité, suppose de le faire de manière participative : il n'y a rien là de nouveau, puisque ce message figure déjà dans la Déclaration de Rio¹ et dans l'article 7 de la Charte de l'environnement², qui a valeur constitutionnelle. Aujourd'hui, l'Agenda 2030³ et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) constituent une boussole pour interroger la soutenabilité des politiques publiques : l'ODD 16 et l'ODD 17 portent notamment sur les dimensions de la participation et de la coopération.

La grande diversité des cinq projets portés dans le cadre de l'Atelier des territoires illustre à quel point la participation, en tant qu'aide à la prise de décision et porteuse d'apprentissage collectif, peut utilement fertiliser la conduite de projets et l'élaboration de politiques publiques de transition écologique. Le passage à l'échelle est en revanche une constante dans la réflexion et un enjeu majeur pour amplifier les expériences menées sur les sites de projet qu'illustrent les ateliers.

Reprenant le cœur des réflexions exposées dans les autres articles de ce numéro de la Lettre de l'Atelier des territoires, il sera question ici de leur donner de la résonance en donnant à voir des instruments pouvant concourir à aller vers davantage de partage, d'inspiration croisée et de massification, en prenant en compte la spécificité des contextes.

Comme le souligne Séverine Durand, directrice à la transition écologique et démocratique et à la vie associative à la mairie de Frontignan, « nous ne pourrions pas relever le défi climatique sans la puissance citoyenne ». Il est temps de s'outiller pour y œuvrer, en prolongeant les pistes prometteuses esquissées par l'Atelier des territoires.

Boussole conceptualisée par le Consortium « Où atterrir ? » dirigé par le sociologue, anthropologue et philosophe Bruno Latour. Réunissant chercheurs, architectes, pédagogues et artistes, cette expérimentation vise à faire émerger une description renouvelée de territoire en procédant notamment à une description des attachements et des dépendances territoriaux par les citoyens.
© Nicolas Laureau Photographie

¹ Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992.

² Site : <https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/charte-de-l-environnement>

³ Site : <https://www.agenda-2030.fr/>

Disposer d'un référentiel de principes et de valeurs : la Charte de la participation du public

L'État développe des instruments d'incitation, de mise en visibilité et de mise en réseau. La Charte de la participation du public⁴, initiée par le ministère de la Transition écologique, est un référentiel énonçant les valeurs et principes définissant le socle d'un dispositif participatif vertueux. Elle rappelle en quatre articles les valeurs fondamentales de la participation, notamment le cadrage, le dispositif de garantie, l'égalité de traitement des points de vue, la reconnaissance de l'expertise citoyenne et la reddition des comptes.

Élaborée de manière participative et publiée en 2016, elle se veut un cadre partagé entre tous les acteurs de la participation et rassemble aujourd'hui près de 200 structures adhérentes, qu'il s'agisse de ministères et d'opérateurs publics (MCT, ANCT, RTE, SNCF Réseau, etc.), de collectivités (Conseil régional Centre-Val de Loire, Conseil départemental de Gironde, Métropole de Bordeaux, etc.), d'entreprises privées, d'associations (Humanité et biodiversité, FNE Bourgogne-Franche Comté, etc.) ou de citoyens.

Ses adhérents constituent la communauté de la Charte, engagée de manière volontaire à mettre en œuvre ses valeurs et principes, incarnant les standards qualitatifs pour une participation du public générant plus de confiance et d'efficacité.

Disposer d'outils adaptés

Pour qui fait ses débuts en participation citoyenne, le champ peut paraître tellement vaste qu'il soit difficile de s'y repérer. Des outils fiables et reconnus assurent de s'engager sur la bonne voie ou en tout cas avec une robustesse méthodologique éprouvée.

La Charte de la participation du public a donné lieu à un guide⁵ de mise en œuvre permettant d'accompagner pas-à-pas les porteurs de projet dans l'élaboration de leur démarche de participation, en s'assurant que leurs choix sont bien en adéquation avec les valeurs et principes portés par la Charte.

Pour les acteurs plus avancés, la Boussole de la participation du CEREMA⁶ permet, toujours sur la base du référentiel que constitue la Charte, d'évaluer *ex ante* l'ambition de son dispositif, et *ex post* son efficacité.

4 Site : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Charte_participation_public.pdf

Contact : participation@developpement-durable.gouv.fr

5 Site : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20200629_guide_de_prise_en_main_de_la_charte.pdf

6 Site : https://cerema-med.shinyapps.io/boussole_de_la_participation/

Inscrire les projets de territoire dans la logique des inspirations croisées

S'il est un message fort qui ressort des différentes expériences partagées dans ce 3^{ème} numéro de la Lettre de l'Atelier des territoires, c'est celui de la coopération, du partage, des inspirations croisées. En matière de participation du public, des réseaux se sont déjà structurés de longue date pour organiser la réflexion autour de l'ingénierie de la participation et contribuer au développement de la culture de la participation.

*La Communauté des territoires démonstrateurs de la transition écologique*⁷

Le CGDD anime la Communauté des territoires démonstrateurs de la transition écologique. Celle-ci est forte de 800 membres (élus et techniciens de collectivités, services de l'État et opérateurs, acteurs territoriaux). Sa raison d'être est l'approche systémique de la transition écologique territoriale et la coopération entre acteurs. Dans une logique de pair-à-pair, la participation de chaque membre vise à inspirer, donner envie et montrer en quoi la transition écologique est une opportunité de développement. La Communauté agit comme un catalyseur, faisant le lien entre le foisonnement d'initiatives locales, l'expertise-métier des services de l'État et de ses opérateurs, et les besoins des acteurs locaux. Elle se veut aussi partenaire des autres réseaux existants. La Communauté se fait l'écho des démarches territoriales innovantes porteuses de projets de territoires ambitieux impliquant notamment les citoyens. Quelques exemples permettent d'en rendre compte :

- *La mobilité solidaire imaginée par la communauté de communes du Pays de Lumbre (Pas-de-Calais)*

La Communauté propose « un bouquet mobilité » qui vise à répondre aux besoins en déplacement des habitants : co-voiturage avec des créneaux de réservation à travers une application numérique, mobilité active avec une aide à l'acquisition de vélos et la mise en place de liaisons douces, organisation d'un transport solidaire avec l'association Familles rurales – des chauffeurs volontaires aident des personnes en situation d'isolement dans leurs déplacements. Cela est aussi l'occasion de favoriser la multi-modalité.

- *L'alimentation durable dans le PETR du Pays d'Arles (Bouches-du-Rhône)*

Le projet alimentaire territorial (PAT) de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Pays d'Arles est co-construit en partenariat avec l'État, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Région Sud, la Chambre d'agriculture, des acteurs publics et privés. Il entend définir une politique agricole

7 Site : <https://territoires-en-transition.ecologie.gouv.fr>

Contact : territoires-transition@developpement-durable.gouv.fr

et alimentaire globale en rapprochant l'ensemble des acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs. Pour cela, le PAT s'appuie sur la diversité des initiatives existantes afin de les valoriser, les articuler et les développer. Différentes rencontres sont aussi organisées comme celle portant sur la mobilisation des agriculteurs dans les projets de territoire. Des exemples concrets de mobilisation collective ont été présentés : magasins de producteurs, plateformes alimentaires, développement de filières, comme celle autour de l'amande.

- *Le projet citoyen d'énergie renouvelable sur la commune de Luc-sur-Aude (Aude)*

La commune de Luc-sur-Aude porte le projet de mettre en œuvre un parc solaire photovoltaïque local. Un des enjeux du projet réside dans son caractère participatif. En effet, la commune s'est positionnée sur un appel à projets de la région, associée avec l'ADEME pour la « production d'énergies renouvelables coopératives et solidaires en Languedoc-Roussillon ». Le projet de production d'énergie renouvelable est donc porté, maîtrisé et financé conjointement par plusieurs acteurs : des citoyens et la collectivité.

Les situations incarnées et contextualisées facilitent la transmission des savoirs, et notamment l'implication des citoyens au sein du projet de leur territoire.

La Communauté des adhérents à la Charte de la participation

Incarnant les valeurs et principes de la Charte, ses adhérents forment une communauté engagée à mettre en œuvre la participation de la manière la plus vertueuse possible. L'esprit de la Charte implique qu'elle appartient à chaque adhérent, au même titre. Un réseau social professionnel a été mis à la disposition de la Communauté pour permettre l'échange de bonnes pratiques et de ressources, et faciliter l'organisation de groupes de travail. Le CGDD, qui anime cette communauté, organise deux fois par an des rencontres entre adhérents. Être adhérent à la Charte ne constitue pas un acte isolé, mais un engagement collectif autour d'un référentiel partagé, et permet de bénéficier d'espaces et de temps pour croiser les expériences et améliorer sa pratique.

Le *think tank* Décider ensemble⁸ et l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne⁹ constituent chacun des réseaux, adhérents à la Charte, qui promeuvent le développement de la culture de la participation. Décider ensemble organise ainsi chaque année des Rencontres européennes de la participation et des Trophées de la participation.

8 Site : <https://www.deciderensemble.com/page/974857-actualites>

9 Site : <https://i-cpc.org/>

Bénéficiaire d'une ingénierie territoriale spécialisée

On trouvera ci-après des exemples de dispositifs développés par les services de l'État en accompagnement des territoires.

Particip'Action¹⁰ est un dispositif complet d'accompagnement des collectivités franciliennes désireuses d'avancer résolument dans la participation (formation, assistance à maîtrise d'ouvrage, capitalisation). Il est piloté et mis en œuvre par la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France).

Il ressort également des six ateliers de la session « Amplifier la transition écologique avec les territoires » un besoin d'acculturation à la participation voire de formation au sein des territoires. À ce titre, la DDT de l'Ariège a organisé en novembre 2021, sous l'égide de la préfète et de l'association des maires du département, une formation à l'attention des élus (« Transformer son territoire avec les habitants ») dont le format à la fois didactique et participatif favorisait la prise de conscience et l'appropriation des messages¹¹.

Les deux programmes « Territoire d'engagement » et « Territoires en commun »¹², portés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), permettent aux collectivités de bénéficier d'ingénierie territoriale pour la mise en place de réflexions croisées et de dispositifs participatifs.

Et expérimenter...

Le service de la recherche et de l'innovation du CGDD soutient une expérimentation sur deux ans menée par un consortium dirigé par Bruno Latour, philosophe et sociologue, ayant, entre autres aventures intellectuelles, théorisé les conséquences du changement climatique. Dans le cadre de ce travail combinant différentes méthodes (cartographies de controverses, nouveaux cahiers de doléance, conférences ateliers et/ou conférences spectacles, ateliers d'art oratoire et d'expression théâtrale, créations artistiques partagées), il s'agit d'identifier, au-delà des limites administratives, les « attachements » des habitants de deux territoires de Nouvelle Aquitaine pour adapter les modes d'élaboration des politiques publiques, afin de donner une meilleure réponse des services publics à leurs priorités¹³.

10 Site : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-particip-action-en-ile-de-france-r1864.htm>

11 Il est possible de se rapprocher du service connaissance et animation territoriales la DDT pour en savoir plus sur ce format de sensibilisation, reproductible ailleurs. Contact : ddt-scat@ariege.gouv.fr

12 Site : <https://territoires-en-commun.fr/page-de-base/offre-de-services-de-lanct-pour-la-cooperation-territoriale-et-lengagement-citoyen>

13 Contact pour en savoir plus sur cette expérimentation et ses suites : territoires-transition@developpement-durable.gouv.fr

l'immense fosse d'extraction fera 2,5km de long, 500m de large et plusieurs centaines de mètres de profondeur, nécessitant l'équivalent en énergie de la consommation annuelle des 57.000 habitants de la ville de Cayenne.

FOLIE EXTRACTIVE ET DANGERS INDUSTRIELS.
Ce sont 57.000 TONNES D'EXPLOSIFS, 46.500 TONNES DE CYANURE, 142 MILLIONS DE LITRES DE FUEL que la compagnie annonce utiliser, pour une durée d'exploitation de 12 ans. En cas de rupture des digues de stockage,

sur leur passage.

**DESTRUCTION DU PATRIMOINE SA
PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE**

Des fouilles ont révélé la présence d'50 sites archéologiques protohistoriques de leur valeur culturelle et historique. Les sites sacrés des peuples autochtones sont ceux qui ont provoqué une vague d'insécurité et de mobilisations massives des Amérindiens de Guyane. Les autorités locales et les ONG ont fait la sourde oreille face à leurs

CRÉ DES

Elle a permis de faire connaître les termes de la négociation collective de négociation collective de négociation collective.

LE
CONSULAT

Jours & Nuits
Dusca 44

www.leconsulat.org



La transition écologique à l'âge du faire-ensemble

par Judith Ferrando

La transition écologique est une perspective souvent abstraite car ne renvoyant pas à une image mentale de ce que peut être concrètement un territoire qui a réussi cette transition. Cette notion n'étant pas immédiatement appropriable, elle est trop souvent réduite à un verdissement à la marge ou à l'inverse, supposée exiger une refonte telle de notre modèle de développement qu'elle en paraît inatteignable. Comment la participation de la société civile ouvre-t-elle des pistes concrètes pour faire de la transition écologique un processus d'apprentissage collectif du changement ? Les protagonistes de l'Atelier des territoires ont dessiné ensemble les contours d'une transition écologique en actes, adaptée à leur territoire réel, à leur échelle et avec l'humilité de savoir que le chemin est encore long.

Une entrée par les vécus et les situations réelles

Les échanges lors des ateliers font la preuve des interrelations et interdépendances, et d'une approche systémique du changement grâce à l'entrée par les territoires vécus, et des situations réelles à la fois porteuses de problèmes mais aussi de solutions contextuelles : ce sont bien nos modes de vie, d'habiter, de produire, de vivre notre relation avec le territoire considéré comme vivant qui sont mis en mouvement. L'approche par une entrée sectorielle qui pourrait paraître restrictive se révèle féconde : la mobilité en zone rurale dans les Landes, permet en réalité de s'interroger sur comment on consomme, comment on habite, où et comment on travaille ; ou encore l'entrée par l'évolution des pratiques agricoles au changement climatique en Bourgogne-Franche Comté permet de s'interroger sur nos paysages, les modèles et métiers agricoles ou encore les enjeux de régénération des sols artificialisés, etc.

Ce qui est frappant, c'est que des traits communs, des aspirations partagées émergent malgré la diversité d'angles de discussion et de territoires. Cela esquisse un nouveau paradigme (ou pour le moins une prise de conscience amplifiée) de l'aménagement : une vie plus intense dans les bourgs, des circuits courts, une relocalisation d'activités économiques, de nouveaux modes de travail (*coworking* par exemple), une utilisation non prédatrice des ressources, une moindre dépendance vis-à-vis de l'extérieur qui s'accompagne de liens de solidarité qui sont cultivés avec les autres territoires. Ces aspirations à une vie sociale intense, en proximité, avec une capacité à travailler, produire et consommer localement, se retrouvent de plus en plus fréquemment dans des démarches donnant la parole aux citoyens, et se sont vues renforcées depuis la crise Covid¹.

¹ Citons à titre d'exemples : les propositions de la Convention citoyenne de Nantes Métropole « Vécus de crise et aspirations pour demain » [<https://conventioncitoyenne-nantesmetropole.fr/>], mais aussi les réflexions autour de la ville du quart d'heure, de l'aménagement circulaire, etc.



© Jess Grinneiser

La capacité à transformer des contraintes en opportunités pour un autre aménagement émerge dans les différents sites. L'Atelier du quadrant sud-ouest nantais invite à transformer la contrainte qu'entraîne pour les riverains la présence du site aéroportuaire et du lac de Grand-Lieu en un levier pour inventer une périurbanité plus durable. L'atelier révélerait-il l'arbre (les nuisances associées à l'aéroport) qui cache la forêt (le besoin d'assainir la ressource en eau sur tout le bassin versant) ? Dans l'Allier, l'autoroute A79, projet idéal-typique d'une vision du progrès technique que l'on pourrait croire peu regardant des externalités négatives dont il est la cause, devient l'occasion de penser les mobilités actives en zone rurale, le développement d'activités dans les centres bourgs ou la replantation démonstratrice du bocage bourbonnais, etc.

Créer des imaginaires partagés pour faire advenir de nouveaux modèles désirables

Les ateliers ont posé des jalons pour une réflexion collective sur une trajectoire de soutenabilité propre à chacun des territoires concernés. Pour « amplifier » la transition écologique – au double sens du terme, c'est-à-dire augmenter la masse critique (être à l'échelle de la population) et son intensité (être à la hauteur des enjeux) – il est important de faire advenir de nouveaux imaginaires partagés d'une société ayant atteint la neutralité carbone. Mais au fait, de quels imaginaires parlons-nous ?

L'entrée par le risque fait peur et l'horizon de long terme peut facilement conduire à l'inaction (c'est toute la difficulté de l'entrée par la thématique de l'érosion qui se cumule d'ailleurs à des phénomènes de submersion et de ruissellement sur le littoral en Occitanie) : comment se projeter sur un territoire profondément remodelé dans l'avenir ? Sur de nouveaux modes de vie plus sobres ? Comment partager les enjeux et leur urgence sans être ni trop court-termiste ni saisi d'effroi au point d'en être inhibé ?

Faut-il entrer par le renoncement (comme dans « Les Conversations Carbone »² développées entre autre par l'association Négawatt) ou par la « défuturation », c'est-à-dire le renoncement à des futurs non soutenables³ ? Par la frugalité ou la sobriété heureuse, sur les pas de Pierre Rabhi et Patrick Viveret ? Ou encore par la capacité de création de futurs souhaitables à laquelle nous invite par exemple Rob Hopkins⁴ ?

2 <https://cler.org/conversations-carbone-discuter-pour-mieux-changer/>

3 <https://usbeketrica.com/fr/article/il-faut-renoncer-aux-futurs-deja-obsolètes>

4 Hopkins Rob, 2020, Et si... on libérait notre imagination pour créer le futur que nous voulons ? Actes Sud

À ce titre, l'équipe projet animant l'atelier nantais, a d'abord proposé de travailler sur un imaginaire périurbain renouvelé autour d'un rayon d'action du quotidien réduit à 10 km (ce qui correspondrait peu ou prou à la territorialisation de l'Accord de Paris sur le climat). Les acteurs locaux ont cependant rapidement écarté ce cadre de réflexion au profit de modèles misant sur le potentiel des mobilités notamment électriques et sur le gisement de croissance de filières vertes d'excellence pour la métropole autour de l'eau et du vivant. Retenons que les acteurs et les décideurs, particulièrement quand ils se sentent responsables et comptables des choix collectifs, ont les plus grandes difficultés à se projeter dans le « moins » sauf à y être forcés par les événements.

Et pourtant, comment se donner les moyens de faire advenir de nouveaux modèles de développement territorial avant que toute marge de choix ait disparu ? Pour y répondre, les ateliers invitent notamment – stimulés par ce que disent les acteurs des territoires d'une transition déjà à l'œuvre – à s'autoriser à procéder par essai/erreur et par expérimentation. C'est la logique poursuivie avec la parcelle d'agroforesterie de l'atelier Bourgogne-Franche Comté ; par ce Parc d'activités qui travaille à la restauration de la biodiversité sur son périmètre dans le cadre de l'atelier du quadrant sud-ouest nantais ; à ces habitants qui organisent des coopératives d'achat et de vente repérés par l'atelier du sud des Landes. Cette logique consiste à se transformer durablement en trouvant des modèles économiques viables basés sur des pratiques vertueuses sur le plan écologique.

Libérer la capacité d'expérimentation constitue une piste mais invite à s'interroger sur les intérêts ainsi que les limites de l'expérimentation après une évaluation objective et avant d'envisager un déploiement à une plus grande échelle. N'oublions pas que l'enjeu est d'atteindre une masse critique qui pèse effectivement en termes de changement, au-delà de la bonne pratique locale.

Inclure encore mieux les citoyens pour amplifier la transition écologique

L'atelier nantais permet de donner une idée concrète de l'élargissement de focale qu'appelle la transition amplifiée : *in situ*, il y a les riverains et les communes impactées dans leur développement mais aussi tout le secteur économique du maraîchage du sud ligérien nantais qui pratique une culture majoritairement intensive, des navetteurs pris dans un trafic saturé, un lac invisible pour les habitants du territoire et de la métropole mais révélateur de l'état de santé des masses d'eaux de l'ensemble du bassin versant, etc. Cette prise de hauteur apporte aussi une profondeur nouvelle : au-delà d'oppositions polarisées et en partie idéologiques (pour ou contre une extension de

l'aéroport) cet élargissement par les pratiques et les usages tend à humaniser la réflexion et permet d'identifier des leviers à actionner et à conjuguer lesquels dépasseront l'approche sectorielle et pèseront globalement dans la transition écologique. Le travail d'écoute mené par l'Atelier des territoires témoigne de la pluralité des initiatives existant localement, aujourd'hui trop peu connues ou non coordonnées (ce qui entraîne déperdition d'énergie et déperdition d'efficacité). L'enjeu majeur apparaît alors de les mettre en réseau pour les rendre plus fortes et atteindre l'effet Panurge.

Cela implique d'être capable de faire dialoguer des intérêts divergents, des cultures techniques ou professionnelles qui n'ont pas l'habitude de se parler, des conflits d'usage (ex : touristes vs habitants dans l'atelier sétois et dans une moindre mesure dans celui des Landes). Dans ce contexte d'échanges, les habitants ont toute leur place. Ils sont parfois pionniers avec un temps d'avance sur les décideurs, d'autre fois sceptiques ou attentistes (il n'est pas toujours évident de quitter son logement confronté à l'érosion côtière dont l'effet ne sera visible que dans une ou plusieurs décennies...) et dans d'autres sont pris dans des contradictions (le citoyen a une conscience écologique mais en tant qu'actif salarié prend sa voiture pour se rendre de son domicile urbain jusqu'à la ZAE située en périphérie où se trouve implantée son entreprise).

Associer les forces vives du territoire à la transition en actes et à l'émergence d'un nouvel imaginaire de la vie dans une société post-carbone, voilà qui dessine un nouveau rôle pour la puissance publique, et une nouvelle posture de facilitatrice et de pollinisation des initiatives collectives⁵.

Intégrer plus étroitement les citoyens dans la fabrique territoriale de la transition écologique

Les habitants ont toute leur place dans les exercices de construction collective tels que l'Atelier des territoires, dans leur diversité, y compris les plus jeunes (le travail mené dans l'atelier de SAM avec les enfants sur la manière dont ils imaginent le littoral languedocien de demain le prouve) : à la fois pour leur expertise d'usage du territoire ; pour leurs engagements concrets pour une transition ancrée dans le quotidien ; mais également pour leur compétence citoyenne à se prononcer sur le monde dans lequel ils souhaitent vivre et sur ses fins comme le dit Hannah Arendt⁶, en redonnant la possibilité à chacun de faire de la politique, c'est-à-dire, comme l'exprime la philosophe, un exercice de la liberté de « vivre dans un monde réel et de discuter de lui avec d'autres ».

⁵ C'est par exemple le pari de la Région Centre-Val-de-Loire, qui a mis en place depuis 2 ans bientôt, avec la DREAL et la Direction régionale Centre-Val-de-Loire de l'ADEME, l'Assemblée pour le Climat et la Transition énergétique, réunissant les acteurs du territoire pour accélérer la transition. <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/assemblee-regionale-pour-le-climat-et-la-r1401.html>

⁶ Arendt Hannah, Qu'est-ce que la politique ? texte établi par Ursula Ludz, Paris, Seuil, Points Essais, 1995

Alors soyons audacieux et imaginons demain des démarches, dont l'Atelier des territoires peut être une tête chercheuse et active, qui intègrent pleinement les citoyens dans des formats hybrides : en associant les citoyens à l'enquête démocratique (au sens de John Dewey⁷) laquelle porte sur la situation incertaine qui est à la base de l'Atelier ; en tirant au sort un collège de citoyens qui prendrait part aux trois grands temps de l'Atelier, au côté et en dialogue avec les élus ; ou encore en imaginant une assemblée citoyenne temporaire, qui travaillerait en miroir de l'Atelier, sur des sujets clés déterminés par les élus pour la raison que précisément ces sujets « fâchent » et « frottent » ; ou encore en partageant la mise en œuvre de la feuille de route avec des collectifs mixtes collectivités/acteurs locaux et citoyens qui aurait pour avantage de mutualiser les énergies et rentrer dans ce que les citoyens appellent de leurs vœux : l'âge du faire-ensemble.

Allons même plus loin : cette association des citoyens au cœur du processus de fabrication de la transition pourrait nous amener à imaginer des gouvernances ouvertes, comme y invite par exemple la communauté des territoires démonstrateurs de la transition écologique⁸. En cela, l'enjeu de la transition écologique donne toute la mesure du potentiel de ressourcement démocratique qu'il recèle pour notre pays et ses territoires.

⁷ Laugier, Sandra. « La démocratie comme enquête et comme forme de vie », *Multitudes*, vol. 71, no. 2, 2018, pp. 157-166.

⁸ <https://www.ecologie.gouv.fr/communaute-des-territoires-demonstrateurs-transition-ecologique>





MARDI 29 JUIN
17h - Clôture de l'Atelier 1 à Saint-Lon-les-Mines

1. **Présentation du travail réalisé dans le cadre de l'atelier prospectif**



2. **17h30 - Visite des «quartiers nord» d'Orthevielle**
Entre habitat récent et ancien



MERCREDI 30 JUIN
8h00 - Départ vers Hastings

3. **En retard de 45 min, happés par l'autoroute A641**



9h - Arrivée à la mairie d'Hastings



4. **11h - Micro-trottoirs au marché de Peyrehorade**

Rencontre avec des habitants de Sorde l'Abbaye, Hastings, Bénesse-Maremne, Sames, Bassussary, Heugas, Peyrehorade, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Bélus, Port-de-Lanne, Ariège, Orthevielle, Saint-Geours-de-Maremne, Labatut, Bidoche et Ayherre.



5. **15h00 - Visite de Saubusse**

15h15 - Réunion à la mairie de Saubusse

Découverte du centre-bourg, du scandibérique et la gare.



6. **18h - Départ pour Paris depuis la gare de Dax**

**Julien, 36 ans, apiculteur, en couple,
avec un enfant – Tyrosse**

« Je suis apiculteur depuis 2018, j'habite et je travaille à Tyrosse. J'ai 13 ruches dans des lieux différents dans le département. Je fais également les marchés. Enfin je vais souvent à Dax pour des approvisionnements : bocaux, étiquettes... J'utilise un fourgon ou une voiture pour les déplacements professionnels ou des gros achats. Sinon je me déplace essentiellement en vélo. Ma femme aussi. Nous sommes bien dotés en pistes cyclables, il y a des nombreuses voies vertes qui sont en projet, des parcours VTT pour ceux qui souhaitent se balader dans la nature. Je pratique le trail, la course à pied dans la montagne, dans un club. On va au Pays basque pour les entraînements, le plus souvent en covoiturage, sinon en car. »

**Benoît, Anne, couple d'actifs,
et Inès leur fille de 10 ans – Bidache**

« Nous sommes originaires des Hautes-Pyrénées mais nous habitons à Bidache. Nous avons choisi de nous installer là pour faciliter l'accès à l'école et au collège pour notre fille. Nous utilisons exclusivement la voiture car nous n'avons aucun transport en commun entre Bidache et Peyrehorade. Cependant dans le Pays Basque, nous avons des bus pour nous rendre à Bayonne par exemple pour 2 euros. On ne trouve pas tout à Peyrehorade surtout en électroménager, c'est pourquoi on va aussi à Dax et Bayonne bien qu'il soit difficile de se garer, surtout dans le centre ! »



Zoom méthodologique (site de l'Allier)

Trois modalités principales ont été déployées pour impliquer le public : d'abord avec la préoccupation d'entendre individuellement des habitants, riverains et usagers au sujet de l'autoroute puis avec l'objectif d'associer une partie des acteurs de la société civile à la discussion lors de moments d'inter-ateliers.

Les récits d'autoroute

Ces récits constituent une somme de huit témoignages de vie (« Florence, la rurbaine », « Jean-Luc, le témoin à moto », « Christine et Alain, les attentifs »...) autour de la RCEA, future A79. Ils répondent au besoin de voir les vies ordinaires racontées, les aspirations quotidiennes prises en compte, les voix de faible ampleur écoutées. Suivant les méthodes de l'enquête ethnographique et les travaux de Pierre Rosanvallon (cf. les travaux du groupement d'intérêt scientifique « Démocratie et participation »), le choix a été fait de ne pas demander aux gens « leur avis » sur les choses... mais de leur proposer de raconter « leur vie ».

Les personnes rencontrées au gré d'une session de travail de l'équipe projet sur le terrain ne visent pas à être « représentatifs » à la manière des sondages. L'équipe pluridisciplinaire en charge de l'animation de l'Atelier recherchait des « points de vue » et une information de première main sur la manière dont des habitants donnent sens à leur territoire, sur les liens logiques ou émotionnels qu'ils expriment entre différents faits ou situations. Ces récits constituent donc un temps d'écoute non destiné à construire le discours collectif, mais à une prise en considération.

Des ateliers-débats dans les villages

Des ateliers-débats ont été organisés pour créer des scènes d'échanges avec les habitants de deux territoires traversés par un tronçon de l'A79. Ces soirées citoyennes se sont déroulées dans les communes de Deux-Chaises et de Diou et ont rassemblé sur chaque site une quinzaine de porteurs de projets privés, qu'ils soient agriculteurs, commerçants ou hébergeurs.

Ces temps participatifs ont permis de mettre en discussion des projets issus des séances de l'Atelier portant notamment sur l'aménagement des bourgs, la valorisation touristique du territoire, la pratique du vélo et les aménagements cyclables, la protection et la valorisation des haies, ou encore les routes de demain.

Des webinaires thématiques pour aller plus loin

Des webinaires ouverts au-delà des participants institutionnels sont venus conforter et stimuler le travail de l'Atelier. L'un d'entre eux portait sur les pratiques cyclables dans l'Allier ; un autre s'intéressait aux stratégies territoriales de toute nature existant autour de la future autoroute pour repérer les cohérences et/ou éventuelles discordances ; faire un état des lieux des sujets encore à défricher ; et construire un argumentaire mobilisateur pour l'atelier avec les élus, notamment au-delà des communes riveraines de la future autoroute. Ce webinar technique a réuni une trentaine d'acteurs dans un échantillon représentatif d'une grande diversité de profils territoriaux de l'Allier et de la région mais aussi d'acteurs nationaux : élus, agents et cadres de collectivité, services de l'État, associations locales, chambres consulaires, et autres partenaires, etc.

À cette occasion, en recourant à l'outil collaboratif Klaxoon, ont été identifiées par les participants des thématiques prioritaires pour préparer l'arrivée de l'A79. A été produite également une carte des politiques publiques et des projets autour de l'A79 à partir des post-it numériques déposés par les participants eux-mêmes présentant : la nature, le



« On espère que le passage en autoroute va nous ouvrir des marchés... et surtout ne pas faire venir la concurrence. »



« On traverse la RCEA, on ne sait pas que l'on est dans l'Allier. »

lieu, le porteur de projet (commune, EPCI, acteurs privés, etc.) et les partenaires. Une question libre concluait le webinaire, rédigée en ces termes : « Aujourd'hui, quel est pour vous le grand oublié de l'action publique locale en lien avec l'arrivée future de l'A79 ? ». Parmi les réponses, on relevait : « L'agriculture, les paysages agricoles de l'Allier dans le cadre de la transition... Le lien entre modèles agricoles avec les services écosystémiques... L'autonomie alimentaire des territoires. » ou « La ruralité, la population, sa précarité et ses besoins en mobilité locale (effets renforcés par la mise en œuvre de l'autoroute). Enfin, un blog accessible sur invitation a permis de partager au fil de l'eau la matière produite.

La place du numérique comme levier de participation

Le numérique a été un accélérateur de participation dans cet Atelier, même si ce n'était pas prévu au départ. Les pilotes et l'équipe pluridisciplinaire ont construit en marchant, du fait des conditions sanitaires empêchant ou restreignant drastiquement la possibilité de se rencontrer, des modalités de participation en ligne : des webinaires thématiques comme indiqué ci-dessus alternant avec des ateliers en visio, en présentiel ou sous des for-

mats hybrides. On a listé ci-après quelques éléments d'évaluation de l'utilisation de ces outils :

Les points forts

La participation en ligne a facilité la mobilisation sur une plus grande échelle (en terme de géographie et de nombre de participants, notamment des élus, des services et des associations environnementales). La possibilité de *replay* et de *streaming* accroît la portée des temps collectifs.

Les points faibles

La relation humaine créée est moins forte. Autre point de vigilance issu de l'expérience : il ne faut pas tenter de faire du présentiel et du distanciel dans la même séance : les dynamiques et les outils pertinents sont différents.

Le numérique est en tout cas un levier très prometteur pour accroître les capacités d'interaction avec les publics, et aussi avec les décideurs, en complément des temps forts des ateliers, pour les futures sessions.



« Dans ce territoire, il faut être mobile. »



« Le bon curseur entre quiétude et opportunités professionnelles et personnelles. »



« Très inquiets quant à la destruction des paysages de bocage. »



« La voie expresse: elle s'est arrêtée au Montet, puis à Montmarault... il y a 35 ans. »



« Les gens feront toujours un passage, et potentiellement un arrêt, au centre de la France. »



« Il y a des oubliés complets: des gens avec pas internet, pas d'accès aux réseaux. »

Utilisez les post-it numériques pour nous présenter les projets et politiques publiques que votre structure a initié, ou a pour projet de le faire l'arrivée de l'autoroute :

> Le code couleur permet de préciser la temporalité de celui-ci :

Jaune = en cours de réalisation

Vert = en projet (horizon 1 – 5 ans)

Rose = au stade d'identification (horizon 5 – 10 ans)

> Pour chaque post-it, merci d'indiquer :

- > la nature du projet ;
- > le lieu du projet ;
- > le porteur de projet (commune, EPCI, acteurs privés, etc.) ;
- > les partenaires.



E BOURBONNAISE

LIMAGNE DE GANNAT ST POL

Zoom méthodologique (site de l'Occitanie)

Un retour d'expérience instructif

Sur la commune de Frontignan (Hérault), l'érosion observée pousse les collectivités à tenter de se prémunir contre la disparition des plages et les intrusions et submersions marines des zones habitées. C'est ainsi qu'en 2010, le maire de Frontignan et l'Agglopolo de Sète (SAM) ont approché les services de l'État avec un projet initial de plage d'agrément, à usage purement balnéaire.

La DREAL a réalisé un travail d'accompagnement pour inciter les collectivités à considérer le sujet de manière plus globale et de manière compatible avec la stratégie régionale de gestion intégrée du trait de côte (SRGITC). Un projet de protection et de mise en valeur du lido de Frontignan a finalement vu le jour. Il concernait la zone urbanisée sur le lido, avec des réfections et remises en état d'ouvrages de protection existants, d'importants rechargements de plage mais surtout le renforcement ou la création d'un cordon dunaire continu. L'instruction a été longue - elle s'est étalée sur deux ans - avec un achèvement des travaux à l'été 2021. Ce qui est remarquable dans ce projet, c'est l'aspect pédagogique de l'instruction. Le projet a permis une réelle prise de conscience collective de la problématique de gestion du trait de côte.

Les riverains en première ligne étaient initialement opposés au projet, notamment du fait du cordon dunaire qui masquerait la vue sur mer et qui rendrait plus difficile l'accès direct à la plage. Mais au cours de l'enquête publique, les résidents ont compris que le cordon était nécessaire pour les protéger en permettant de retrouver un fonctionnement naturel du système, sans être en rien une solution définitive. On ne faisait en effet que gagner du temps sur la mer qui avance, et une vision à plus long terme du secteur était indispensable.

Ainsi, une des cautions du projet a été l'engagement de SAM à réfléchir à un futur plus lointain (2070-2100), et à travailler sur la recomposition de ce secteur, les protections n'étant que temporaires. Or, les collectivités sont encore aujourd'hui relativement démunies pour appréhender la recomposition spatiale du littoral et manquent d'outils. De là est née l'idée de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Atelier des territoires et d'y associer le grand public.

Une enquête sur les marchés

Avant les ateliers 1 et 2, l'équipe pluridisciplinaire en AMO a organisé un déplacement sur le territoire de projet afin d'arpenter le terrain d'étude, de rencontrer des habitants et d'échanger de manière libre et ouverte sur les pratiques du territoire et les perceptions de son évolution. Avant d'imaginer le futur de l'agglomération et de sa façade littorale, il importait de connaître le présent : savoir ce qui va, ce qui ne va pas. Les situations complexes et les points positifs.

Une enquête s'est donc déroulée à deux reprises sur les marchés de Frontignan et Sète. A également été exploré le territoire littoral et rétro-littoral par la visite des communes de Marseillan, Mèze, Loupian, Bouzigues, Balaruc, Frontignan et Sète. Au total, un échange a pu avoir lieu avec une cinquantaine de personnes : des habitants, des commerçants, des résidents secondaires et quelques touristes, qui ont librement fait part de leurs sentiments, de leurs envies, de leurs craintes et de leurs espoirs.

Des ateliers avec le jeune public

Deux temps de médiation, chacun avec un groupe d'enfants entre 8 et 10 ans d'une durée d'1h30, ont été organisés entre l'atelier 1 et l'atelier 2, dans des structures parascolaires des communes de Frontignan (littorale) et Mèze (rétro-littorale mais située en bordure de l'étang de Thau).

Le but de ces ateliers-jeunes était de permettre une réflexion ouverte sur les futurs cadres de vie pour ceux qui sont les premiers concernés par l'adaptation du territoire à l'horizon 2050-2100. Les ateliers ont été organisés sous la forme d'un exercice de jeu de rôle et de projection sur le territoire. Après une présentation rapide des enjeux littoraux et des impacts potentiels du changement climatique, une carte dessinée du territoire aujourd'hui a été présentée, en invitant chaque enfant à tirer une carte « personnage », une carte « lieu », et une carte « envie ». Par exemple un enfant sélectionne un touriste qui est à Frontignan Plage et qui veut découvrir le patrimoine et ensuite un dialogue se noue avec les animateurs pour savoir s'il s'agissait du lieu adéquat, sinon des autres endroits où aller pour pouvoir répondre à cette envie, etc. Une fois l'exercice compris par tous, il a été reproduit en utilisant un deuxième support de carte, montrant le territoire à l'horizon 2100 avec un scénario d'élévation du niveau de la mer de 0,4m (scénario probable, non alarmiste).

Ce que l'Atelier a retenu de la parole des enfants

Une conscience forte des enjeux environnementaux
 Cette génération est particulièrement informée et attentive au sujet du changement climatique. Les enfants sont sensibilisés et sont prêts à imaginer des solutions pour permettre un avenir durable. Les espaces naturels évoqués par les enfants ont toujours été des espaces situés dans l'arrière-pays. L'étang n'est pas considéré comme un espace naturel en raison de son urbanisation, des activités qui y sont implantées et des flux permanents.

Un territoire touristique

Les enfants le savent, chaque été, des milliers de touristes viennent en vacances sur le territoire. Ils sont habitués à ces effets saisonniers mais déclarent pour autant ne pas avoir d'interactions fortes avec ces visiteurs. Peu d'espaces de rencontre existent, et volontairement les enfants ne souhaitent pas fréquenter les mêmes lieux. L'exemple le plus flagrant

étant celui de la baignade. Les plages de Frontignan ou du Lido sont peu identifiées et pratiquées par les plus jeunes, qui citent spontanément les baignades cachées, dans les criques, les recoins, etc.

Des attentes sur la communication

Les enfants aimeraient mieux comprendre les phénomènes climatiques et connaître précisément leurs impacts futurs (les zones concernées, à quelles échéances, etc.). Ils sont dans l'attente d'une communication pédagogique, claire et lisible sur le sujet.

L'expression de ces jeunes gens a été restituée aux élus lors de l'atelier 2 et a notamment contribué à redéfinir la notion d'attractivité du territoire, avec un prisme différent de celui que l'on connaît aujourd'hui (envie de nature, d'insolite).



Carte de la submersion prévisible à 2100, scénario d'élévation de 1,1 m
 © Deux Degrés

Zoom méthodologique (site de Bourgogne- Franche Comté)

Construire avec les exploitants agricoles d'aujourd'hui et de demain

L'association du public a été déclinée dans trois formats participatifs qui montrent le souhait d'un travail étroit avec les agriculteurs comme agents centraux de la transition écologique, notamment grâce à un partenariat étroit avec deux lycées agricoles :

- Le recueil de témoignages au format vidéo d'agriculteurs des deux sites avant et après les ateliers 1 organisés en distanciel en février 2021 ;
- Une enquête en ligne avant les ateliers 2 à destination du corps enseignant et administratif et des apprenants des lycées agricoles de Davayé et de Vesoul (Saône-et-Loire, Haute-Saône) ;
- Le lancement d'une expérimentation d'une première parcelle de vigne agroforestière avec l'AgroBioCampus de Davayé dans le cadre d'un projet pédagogique d'établissement dès le début de la démarche, puis suite à l'atelier 1 d'une seconde, exploitée par le Vinipôle (Centre de recherche pour une viticulture durable) et une troisième, à l'initiative de la cave coopérative, située sur la commune de Lugny (voir à ce sujet l'interview de Jean-Philippe Lachaize).

L'enquête en ligne

Cette enquête visait à répondre aux interrogations suivantes : comment les futurs agriculteurs perçoivent-ils leur rôle dans la transition écologique et envisagent-ils la mutation des pratiques agricoles ? Les questions posées portaient sur la perception du changement climatique, la nouvelle PAC, la relation entre agriculteurs et riverains, les services environnementaux, la lutte contre la sécheresse, la régénération de la biodiversité, le stockage carbone, l'agroforesterie, le pâturage en viticulture.

L'enquête a concerné 64 répondants dont 40 apprenants et 24 représentants de la communauté éducative.

Quelques résultats marquants

Les enquêtés démontrent à la fois une forte prise de conscience des enjeux écologiques et du rôle central des agriculteurs et un doute quant au caractère réaliste de certaines des transformations nécessaires.

Pour 92% des répondants, il faut faire évoluer les pratiques agricoles pour s'adapter au changement climatique. D'ailleurs, les trois objectifs prioritaires assignés par les répondants à la nouvelle PAC sont :

la lutte contre le changement climatique, la gestion durable des ressources, la protection de la biodiversité, des paysages et des écosystèmes. Au lycée de Davayé, 100% des répondants estiment que la plantation d'arbres dans les vignes est une solution d'avenir (même si 23% estiment que c'est aussi une contrainte d'exploitation), alors qu'au lycée Vesoul Agro Campus, près d'un tiers des répondants doutent que l'agroforesterie puisse être une solution d'avenir.

Sondage des lycées viticoles et agricoles

Le Changement climatique

92% IL FAUT faire évoluer les pratiques agricoles POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'agriculture bio EST UNE RÉPONSE SOUHAITABLE POUR RÉPONDRE AU changement climatique



" Le mode d'agriculture conditionne notre alimentation et notre santé "

" Il faudra forcément diversifier les filières existantes pour une meilleure adaptation "

" L'agriculture et ses méthodes doivent connaître un virage "

" L'agriculture de demain doit répondre aux attentes des consommateurs "

" Nos modes de consommation deviennent trop coûteux pour nos paysages et notre planète "

La nouvelle PAC

PODIUM DES objectifs DE LA PAC ESTIMÉS prioritaires

1. LUTTE CONTRE LE réchauffement climatique (88%)
2. Gestion durable des ressources (88%)
3. PROTÉGER la biodiversité, les paysages et les écosystèmes (86%)

" Les agriculteurs de demain devront mener une agriculture raisonnée "

Les services environnementaux

53% UN SERVICE QUI DOIT ÊTRE RENDU PAR les agriculteurs PLUTÔT QUE PAR les agents communaux

67% UN SERVICE QUI N'EST pas assez subventionné ET PAS SURDIMENSIONNÉ PAR RAPPORT AU REVENU DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Relation entre agriculteurs et riverains

TRÈS PEU DE RÉPONSES DES APPRENANTS = MANQUE DE VISIBILITÉ SUR LE SUJET ?



- Les relations entre les agriculteurs et les consommateurs sont trop distendues
- La production s'est trop éloignée des villes
- Les riverains n'ont pas conscience du travail agricole



La vente directe améliore les relations

Les cheminements de l'Atelier

DE L'IMMERSION...

2020

FAIRE VIVRE LA DÉMARCHE EN PÉRIODE COVID

2021

ATELIER 1

CAPITALISATION



Immersion et reportage photographique des deux territoires



Echanges et groupes de travail en visio avec des experts thématiques



Concrétisation du projet de parcelle test agro-viticoforestière avec l'AgroBio Campus à Davayé (PETER MSB)



Rencontres d'acteurs locaux



Rencontre des lycées agricoles des deux territoires



Interviews d'agriculteurs



La lettre de l'Atelier des Territoires #1

Des occasions pour parler des changements climatiques et des phénomènes météo de plus en plus violents

Au Lycée viticole de Davayé, le bâtiment principal donne vue sur la parcelle proposée pour l'expérimentation de coplantation dans le cadre d'un partenariat privilégié autour de la démarche atelier

«Notre but, c'est de nourrir les gens autour de nous.»

Atelier 1, organisé en visio avec tables rondes en salles virtuelles et présentation d'intervenants en live et en vidéos interviews

«Les enjeux de la ressource en eau et du dérèglement climatique dépasse les temps politiques. La production économique et la conscience écologique ne peuvent plus être séparées.»

6

Atelier des territoires Bourgogne Franche-Comté /// Amplifier la transition écologique des territoires - Vesoul et Mâcon

Les cheminements de l'Atelier

CAPITALISATION

ATELIER 2

CAPITALISATION

ATELIER 3

... AU PLAN D'ACTION

CAPITALISATION

CAPITALISATION



La lettre de l'Atelier des Territoires #2

Groupes de travail thématiques en visio avec des experts



Interviews d'agriculteurs

«Si des projets émergent sur les thématiques que nous touchons, c'est l'occasion de pouvoir les intégrer, les financer et les réaliser grâce aux deux prochains contrats opérationnels de l'Axe Saône.»

«Nous rencontrons deux problèmes majeurs aujourd'hui : la rentabilité et la sécheresse.»



Atelier 2, travail en tables rondes en présence d'élus et d'acteurs du territoire (agriculteurs, lycée agricole, associations...) pour établir une stratégie territoriale

«La sobriété doit être le maître mot de la consommation en eau, autant humaine, quotidienne, que pour les activités, autant agricoles qu'industrielles.»



Rencontre d'acteurs en présence des élus participant à l'atelier 3 (PVVS)

«La micro-crèche 100% bois de Scey-sur-Saône est un projet porté par la commune, fourni en bois de la communauté de commune, conçu et réalisé par une entreprise du département à moins de 50kms.»

Atelier des territoires Bourgogne Franche-Comté /// Amplifier la transition écologique des territoires - Vesoul et Mâcon

7

Zoom méthodologique (site du quadrant sud-ouest nantais)

L'Atelier a travaillé à une implication progressive des acteurs du territoire, en les embarquant dans une redécouverte des qualités du lieu, de ses potentiels, au-delà de ses contraintes et morcellements. Cette exploration collective a visé à changer le regard des forces vives du territoire, pour faire émerger une stratégie propre de transition écologique, basée sur trois piliers : faire de l'eau et des paysages de l'eau le socle du territoire ; amplifier les proximités entre habitat et emploi en Sud Loire ; poser les bases d'un développement économique qui préserve l'environnement.

Les modalités d'implication ont donc parié avant tout sur la fidélisation des acteurs collectifs (politiques, institutionnels, partenaires, associations) davantage que sur une participation du grand public et des citoyens. Comment ? De nombreuses manières d'écouter, de comprendre et d'associer le territoire ont été déployées, en complément des temps plus classiques d'ateliers. Voici un coup de projecteurs sur deux modalités :

Écouter, marcher, voir pour une approche sensible et physique du territoire

Des entretiens pour saisir en profondeur la transformation du territoire et les enjeux qui le traversent. De novembre 2020 à janvier 2021, en amont du lancement de l'Atelier, l'équipe pluridisciplinaire a rencontré plus de trente personnes clés : les maires des communes, des acteurs institutionnels (Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire, Établissement foncier, pôle de compétitivité, syndicat du bassin versant, réserve naturelle nationale du Lac de Grand Lieu, Maison du Lac, Loire Atlantique Développement, etc.), et des acteurs de la société civile (associations et acteurs économiques locaux, porteurs d'initiatives, ethnologue, etc.). Notons d'ailleurs qu'une deuxième série d'entretiens complémentaires a été menée avant l'atelier 3.

« Cette idée que la concentration du capital, de la population, des investissements, des services, dans ces grands centres métropolitains, c'était l'un des moteurs de la croissance économique (...). Du point de vue de la justice sociale, de la cohésion sociale, de la cohésion territoriale, c'est un modèle qui n'était pas soutenable et qui ne l'est pas non plus dans le contexte des transitions qu'on a à affronter au XXI^e siècle. »

« La capacité des élus de cette région à construire ensemble est liée à une culture politique. Il y a vraiment un terreau assez propice. »

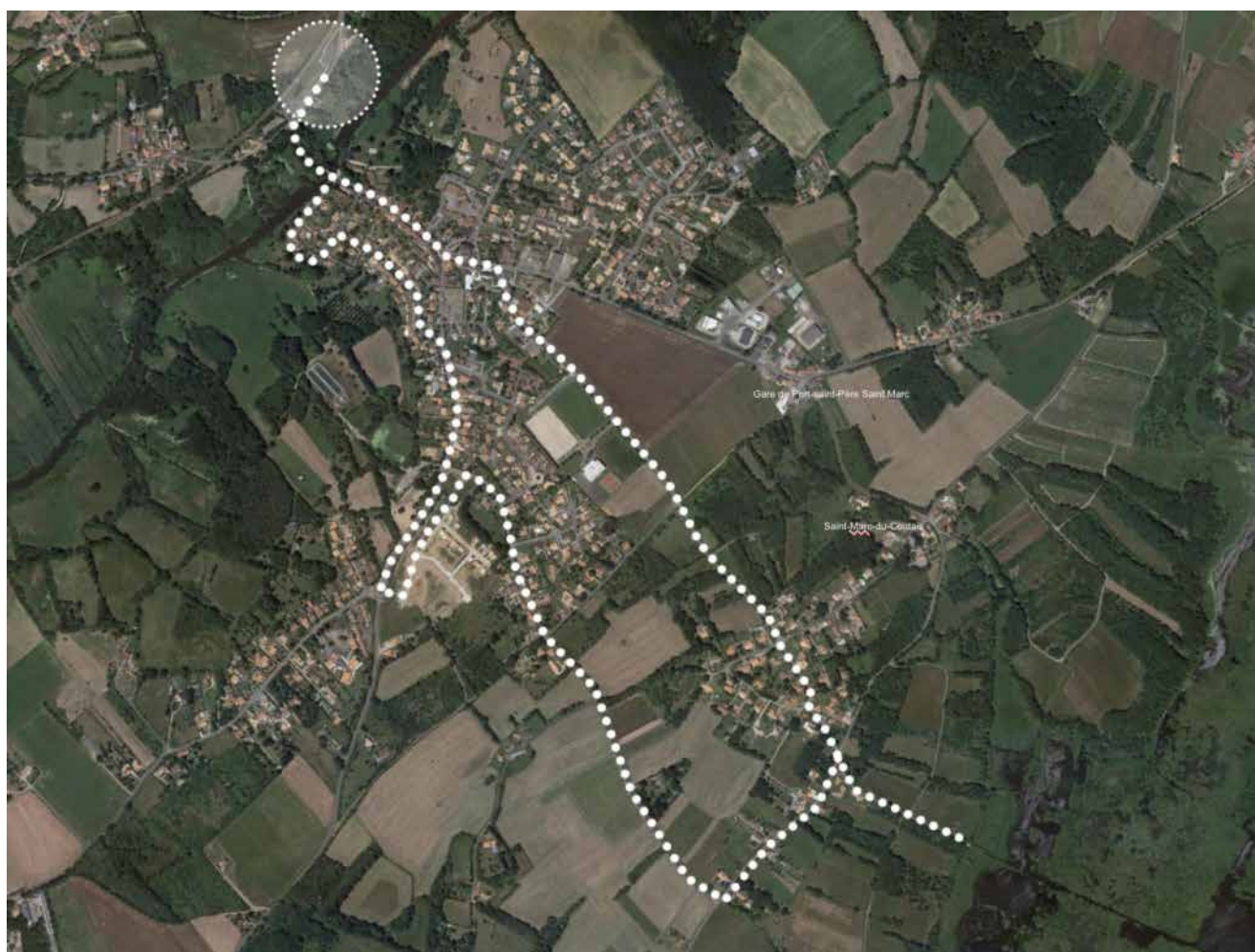
« C'est un territoire très hétérogène entre le Nord et le Sud. Ça va être difficile de donner une cohérence. Il faudrait peut-être plutôt mettre en avant cette diversité et travailler à ce qui "fait commun" »

« Une partie du territoire est protégée de la montée des eaux par une digue sur la Loire. Jusqu'à quand l'investissement financier que représente l'entretien de cette digue sera-t-il supportable ? »

Des immersions dans le territoire, arpentages en roulant et en marchant

Un premier tour des lieux a été organisé au lancement de l'Atelier, en janvier 2021. Ce premier arpentage s'est organisé en trois parcours distincts thématiques (« le chemin de l'eau et les pratiques agricoles », « les paysages des marges et les stratégies économiques », « les centralités et les mobilités »). Chaque parcours a permis de « traverser » le territoire, d'aller d'une rive à l'autre. Cette pérégrination était avant tout l'occasion de confronter des points de vue différents sur le lac et l'aéroport, par la rencontre aux différents points d'arrêt d'acteurs du territoire.

Ensuite, fin mars 2021, trois marches exploratoires ont été proposées aux participants des ateliers pour se connecter, à hauteur et au rythme du piéton, à trois territoires dont les spécificités, l'histoire, et les transformations en cours permettent d'ancrer les discussions thématiques. Ces trois boucles, entre 4 et 6 kilomètres, permettaient d'approcher des enjeux transversaux de trois espaces distincts concernés par l'Atelier.



« Une traversée entre deux eaux » : une boucle de 6 km parcourue mardi 30 mars au départ de la Gare de Port Saint Père. © Particules

Partager et approfondir tout en libérant l'imagination

Des temps d'approfondissement sous des formats imaginatifs et ouverts à un cercle ne se limitant pas aux élus et institutionnels ont également été développés, en préparation ou en consolidation des Ateliers. Notamment :

Trois webinaires thématiques où ont été élaborés des scénarios prospectifs pour le territoire

Des scènes de vie du présent illustrant les problématiques majeures du territoire ont été proposées aux participants. Ces derniers se sont prononcés sur la pertinence de ces scènes et les ont projetées à l'horizon 2040 en mettant en avant les problématiques ou tensions ; des hypothèses sur le futur du territoire ; des figures de projet pour 2040 avec des objectifs associés, des actions, outils et un recensement des dispositifs existants sur le territoire.

Trois matinées de travail thématiques

Ces trois matinées organisées en amont de l'atelier 3 ont réuni une cinquantaine de participants. Elles portaient sur trois thématiques :

- un plan paysage des marges du lac et de l'aéroport pour révéler et faire connaître les paysages de l'eau et concilier protection de la ressource et vie du territoire ;
- des infrastructures supports de nouvelles manières d'habiter (périphérique, D11, D61) pour renouveler le périurbain par une mise en réseau des centralités intensifiées et un accès à des espaces de respiration partagés ;
- des activités économiques qui contribuent à l'entretien du paysage, à la santé des écosystèmes, et à une alimentation locale et de qualité.

L'objectif était de permettre l'émergence de projets concrets pour le territoire. Comment se préparer collectivement aux enjeux liés au changement climatique ? Comment cela rentre-t-il dans le quotidien de tous, société civile, techniciens et élus ? Comment construire de nouvelles coopérations ?

Une exposition des travaux en cours

Cette exposition constituée de cartographies et de propositions d'actions a été installée dans le centre Marcet (commune de Bouguenais) pendant les trois jours. Cette matière créative et vivante a permis de retracer la réflexion, d'en rappeler les idées fortes aux participants et de faire connaître la production de l'Atelier au-delà.

Et les citoyens ?

Un des projets imaginés pour la feuille de route vise particulièrement à élargir le cercle et à intégrer pleinement les habitants dans cette mue du projet de territoire : le Festival des saisons de l'eau.

Celui-ci vise à sensibiliser la population sur les enjeux de l'eau sur le territoire, autour du lac et de ses bassins versants. À la fois temps festif et scientifique, cet événement s'organiserait sur deux saisons afin de comprendre l'évolution des liens entre l'eau, le paysage et les activités humaines dans l'année.

Le festival permettrait ainsi d'amplifier les actions pédagogiques existantes en élargissant le public à tous les habitants, en diffusant l'information sur l'état sanitaire de l'eau au-delà des groupes restreints d'experts et en fédérant l'ensemble des communes du lac et des vallées, autour d'une grande cause commune.

Le festival répondrait à un objectif de sensibilisation, avec un souhait fort de développer la compétence des habitants en alliant informations scientifiques, festivités et expertises techniques. Il s'agirait aussi d'un levier de mobilisation citoyenne avec comme ligne de mire le développement de la responsabilité partagée de chacun et l'émergence de nouvelles actions locales autour de l'eau.



Affiche imaginée pour le premier Festival des saisons de l'eau
© Particules



L'eau, première actrice du territoire

De quels territoires dépendons-nous demain pour vivre ?

Les communes autour du lac de Grand-Lieu s'inscrivent dans une géographie qui s'étend bien au-delà des périmètres administratifs.

Les habitants ont pris conscience des bassins-versants irriguant le territoire, depuis la goutte de pluie tombée à Saint-Martin des Noyers jusqu'à l'estuaire de la Loire. Ils ont choisi de valoriser les paysages et les milieux constitués autour de l'eau (marais, bocages) et repensant totalement les usages. Le territoire s'appuie désormais sur un nouveau réseau de paysages, à l'échelle d'un grand territoire Boulogne-Acheneau-Loire.



La campagne des 5 km

Demain, les habitants du Sud-Loire ne se déplacent plus, la plupart du temps, au-delà d'un rayon de 5 km. La voiture individuelle n'est du passé depuis l'application du plan climat. Sur le territoire de Grand-Lieu, à l'échelle d'une commune et des communes voisines, les habitants se sont organisés et ont trouvé de nouvelles manières de se nourrir à partir des productions locales, de travailler sans aller à Nantes ou de se réunir et d'avoir une vie sociale tout en limitant les déplacements.

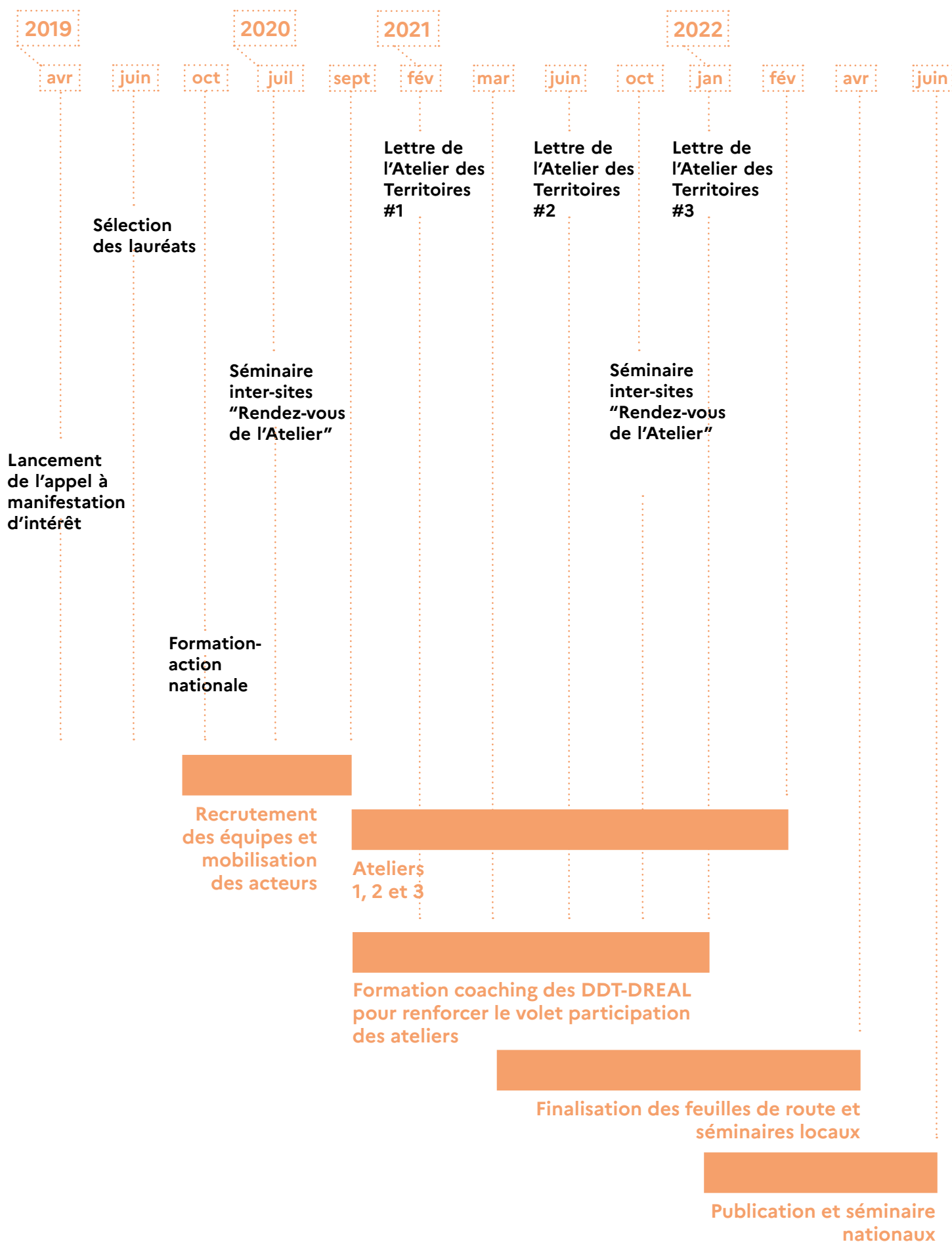


Des infrastructures de déplacement pour tous les modes

Demain, le renforcement des centralités locales entraîne un usage accru des modes doux. Pour répondre à cette demande, les réseaux sont transformés pour accueillir en toute sécurité tous les modes de déplacements avec une priorité pour les déplacements piétons, cyclables et transports en commun.

Ces nouvelles habitudes de déplacements locaux sont transposées pour des déplacements plus lointains avec un report modal vers les vélos électriques, transports en commun et le covoiturage accompagnés par des infrastructures plus adaptées (voies réservées sur les 2X2 voies, parkings relais, voies vertes...).

Calendrier de la session nationale de l'Atelier "Amplifier la transition écologique avec les territoires"



Auteur.e.s



Fabienne Bogiatto est adjointe au chef du département mobilité infrastructures ferroviaires au sein du service Déplacements Infrastructures Transports à la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Elle est chargée de la mise en œuvre la politique publique de mobilité durable sur la Nouvelle-Aquitaine.



Delphine Caffiaux, architecte urbaniste de l'État, est adjointe à la cheffe du service territoire et urbanisme à la DDTM34. Avec son équipe, elle accompagne les collectivités dans la mise en œuvre des projets structurants sur le territoire et veille à la bonne prise en compte des politiques prioritaires de l'État.



Alexandra Côme est chargée de mission en aménagement du territoire au sein de la délégation territoriale dacquoise de la DDTM des Landes. Elle a en charge l'accompagnement de la revitalisation des centres-villes en secteur rural, notamment par le dispositif Petites villes de demain et le suivi opérationnel de l'atelier des Landes portant sur la mobilité en secteurs peu denses.



Pauline Queulin est responsable adjointe de l'unité aménagement et planification à la DDTM34, en charge de l'accompagnement des collectivités dans la définition de leurs projets d'aménagement et l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (PLU, PLUi, SCoT).



Denis Crozier, ingénieur des travaux publics de l'État et architecte diplômé d'État, est chef de projet stratégie territoriale de transition au Cerema. Il accompagne la démarche Atelier depuis 2014 et de nombreuses collectivités dans l'élaboration de leur projet de territoire. Il est également spécialisé sur l'approche intégrée du risque inondation dans les projets de territoires et opérations d'aménagement.



Judith Ferrando Y Puig, sociologue, est co-directrice de Missions Publiques, agence conseil spécialisée dans la conception et la conduite de démarches de participation des citoyens et des parties prenantes à la fabrique des politiques publiques, sur tout sujet d'intérêt collectif et de transitions, et à toutes échelles d'action, du local à l'international.



Laurent Flirden, adjoint au chef d'unité planification locale et aménagement opérationnel au sein du service urbanisme et appui aux territoires de la DDT de Saône-et-Loire. Il est chargé du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des documents de planification urbaine sur le territoire départemental.



Léa Gérard, ingénieur des ponts, des eaux et forêts, est cheffe du département prévention des risques naturels à la DREAL Occitanie. Elle accompagne notamment les collectivités à repenser l'aménagement de leur littoral, tenant compte des risques naturels et des effets attendus du changement climatique sur ce territoire très contraint.

Auteur.e.s



Frédéric Guibourg est adjoint au chef de service territorial et mobilités au sein de la DDT de la Haute-Saône. Ce service est en charge du déploiement des programmes de l'ANCT et de l'appui aux collectivités territoriales dans l'émergence de projets de territoire ou de projets d'aménagement.



Muriel Janex, ingénieur en chef des ponts des eaux et forêts, est responsable du département Habitat social et Aménagement au sein du service de la Transition écologique de la DREAL Bourgogne Franche-Comté. Avec son équipe elle pilote la politique publique du logement social et celles relatives à l'aménagement durable des territoires, en particulier dans l'objectif ZAN.



Joana Janiw est responsable du pôle culture de la participation du public au CGDD. Elle a piloté l'élaboration de la Charte de la participation du public et fait partie de la mission Grand débat national. Son engagement personnel l'a amenée à représenter la France au sein du conseil d'administration de l'*International association for public participation* et à créer sa branche française, AIP2-France.



Gweldaz Le Sauze, attaché principal d'administration de l'État, est coordonnateur territorial Est de la DDTM de la Loire-Atlantique. Avec son équipe du réseau territorial, il porte les politiques publiques prioritaires dans les domaines aménagement, planification, environnement et risques. Il déploie les programmes d'appui nationaux et accompagne les projets locaux dans le cadre de l'ANCT.



Bernard Moulin, ingénieur des travaux publics de l'État, est délégué territorial du secteur de Moulins au sein du Réseau territorial de la DDT de l'Allier. Chargé de projets, il intervient de l'émergence à l'accompagnement de projets des collectivités, notamment dans le cadre des dispositifs développés par l'ANCT.



Jean-François Mozas, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, est responsable de la délégation territoriale de Dax à la DDTM 40. Avec son équipe et les autres services de l'État, il anime la déclinaison de politiques publiques prioritaires auprès des collectivités (revitalisation des centres bourgs, lutte contre l'artificialisation, mobilité). Il co-pilote avec la DREAL l'atelier Sud Landes.



Olivier Petiot est ingénieur des travaux publics de l'État hors classe. Avant d'assurer les fonctions de directeur adjoint de la DDT de l'Allier, il a tenu, au sein du Ministère de l'Écologie, différents postes dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement. Il a en outre, tout au long de sa carrière, acquis une solide expérience en matière de maîtrise d'ouvrage des grandes infrastructures de transport.



Guennolé Poix est chargé de mission mobilisation des acteurs territoriaux au CGDD. Convaincu du rôle partenarial de l'État dans l'accompagnement des collectivités, il a créé et animé différents réseaux nationaux de la sphère ministérielle – Club PLUi par exemple. Il co-anime actuellement la Communauté des territoires démonstrateurs de la transition écologique.

La Lettre de l'Atelier des territoires est éditée par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature pour valoriser les productions et réflexions en cours de la démarche Atelier des territoires et susciter un débat utile à l'évolution des pratiques de l'urbanisme et de l'aménagement au service de la transition écologique.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*